

BULLETIN MUNICIPAL

2019



NAUCELLES



*Commune
de
Naucelles*

Le PARAPLUIE, 15 ans déjà...

Le Parapluie, Centre international de création artistique, de recherche et de rayonnement pour le théâtre de rue, fête ses 15 ans.

Retour sur un beau projet !

Mis en œuvre par la CABA à Naucelles, le Parapluie a été imaginé par Jean-Marie Songy, directeur du Festival international de théâtre de rue et l'architecte Daniel Marot.

Premier lieu de fabrique construit de toutes pièces et dédié au théâtre de rue, sa première pierre a été posée en juin 2003 par Valéry Giscard d'Estaing. Ouvert en août 2004 avec un spectacle de la Compagnie Off, le Parapluie a été inauguré en mars 2005 par le Préfet Alain Rigolet.

Financé par la CABA, le Ministère de la Culture-Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Cantal, il est, par convention, mis à disposition de l'association Eclat et obtient le label « Centre National des Arts de la Rue » en 2010.



Chantier du Parapluie

156 compagnies accueillies depuis 2004

Le Parapluie accueille toute l'année des artistes et compagnies nationales et internationales pour des résidences d'écriture, de répétition, de fabrication ou encore des sessions de formation. Les artistes trouvent au Parapluie, l'espace et les infrastructures nécessaires à leur travail et à l'expression de leur créativité. Chaque résidence donne lieu à des rendez-vous avec le public. Sous formes de présentation d'étape de travail ou de répétition, ces rendez-vous sont accès libre.

A la faveur de ces rencontres et des collaborations nouées avec les structures culturelles du territoire, à l'occasion des « Rendez-vous Etudiants » organisés par la CABA, les arts de la rue vivent tout au long de l'année dans le Bassin d'Aurillac...

Et c'est à Naucelles que se fabrique le rêve !



Fred Tousch, © Ludovic Laporte

Retrouvez en page p. 34-35, l'histoire et la genèse de ce projet ainsi que le mot de Jean-Marie Songy, directeur du Festival d'Aurillac et du Parapluie de 1994 à 2018.

Il est bien clair que la présence du « Parapluie » est un atout pour la commune de Naucelles en terme de notoriété, et bien au-delà du simple accueil de personnalités de haut rang. Le temps est venu d'intégrer pleinement ce site remarquable comme un véritable outil de développement local, c'est évident, et pourquoi pas touristique ? Les liaisons douces envisagées par la commune pour mailler ses trois principaux quartiers d'urbanisation pourraient s'enrichir d'un parcours à thème, évocateur de la belle remarquable histoire qui lie le Festival à la terre cantalienne avec un détour obligé par le site de création...

Christian Poulhès

Nos remerciements à Christine Louis, au Service communication de la CABA et à Laura Ignace et Anne Lacombe de l'Association Eclat.

Édito du Maire



Madame, Monsieur,

Lors du précédent édito, je m'étais employé à vous faire partager mon optimisme raisonné, rien ne vient l'affecter en ce début d'année nouvelle : **notre commune va de l'avant, c'est la garantie pour tous d'une vie sociale renouvelée !**

Mais, soyez-en convaincus, rien ne serait durablement possible, sans l'implication au quotidien d'un personnel municipal conscient de ses droits mais respectueux de ses devoirs, sans l'implication de la municipalité (adjointes, adjoints et conseillers délégués), sans l'implication de tous les élus du conseil municipal... L'engagement de ces équipes prévaut, il est un atout précieux à mes côtés et bien peu serait fait sans cela !

Mais, « **ON LE FAIT !** », et c'est ainsi que Naucelles, comme toutes les autres communes de France **forge son avenir** pour le bien-être de ses habitants.

L'Association des maires de France défend ce modèle, et insiste pour diffuser auprès des concitoyens ces visuels, il va s'en dire que le conseil municipal et moi-même y souscrivons et avons pensé que leur place était la meilleure en accompagnement de cet édito.

2018 nous a apporté la confirmation d'une progression de notre population lors du recensement effectué en février et ainsi sont d'ores et déjà atteints les objectifs fixés par le PLU actuel pour le développement de la commune à l'horizon 2020 : 1000 logements et un peu moins de 2200 habitants, probablement la 8^{ème} place dans notre département.

Une bonne vingtaine de familles nouvelles nous ont rejoint participant à la fois au nécessaire rajeunissement de notre village, à la vitalité de notre école, de nos services et commerces, et bien sûr de nos associations : bienvenue à elles !

2018, c'est aussi la poursuite d'investissements structurants ou à caractère exceptionnel :

- la construction de locaux administratifs qui sont mis à la disposition du Centre social de la Vallée de l'Authre depuis le 21 novembre
- la restauration de la toiture de l'église en cours en ce début d'année.

Comme les autres années l'entretien courant et le remplacement des matériels ont également été au rendez-vous avec notamment, le remplacement de deux véhicules aux services techniques.



2018, c'est encore toute la démarche prospective sur l'urbanisme avec la finalisation du PLUi H sous compétence de la CABA. Les pages 22 à 30 vous renseigneront à ce sujet amplement. Le futur document s'appliquera à la fin 2019 après franchissement de toutes les étapes de la procédure dont l'enquête publique programmée pour la période estivale.

2018, c'est enfin la pratique d'une stabilité de nos taux d'imposition rendue possible par l'effet cumulé d'une bonne gestion des dépenses de fonctionnement **mais surtout par la dynamique de nos bases fiscales en lien avec les nouvelles habitations**. Ainsi avons-nous échappé à la calamiteuse campagne « # Balance ton maire » destinée à stigmatiser les communes qui avaient procédé à une augmentation fiscale contrariant ainsi les effets de la réforme gouvernementale d'abaissement de la charge fiscale des ménages par dégrèvement de la taxe d'habitation et destinée à tenter de leur redonner du pouvoir d'achat.

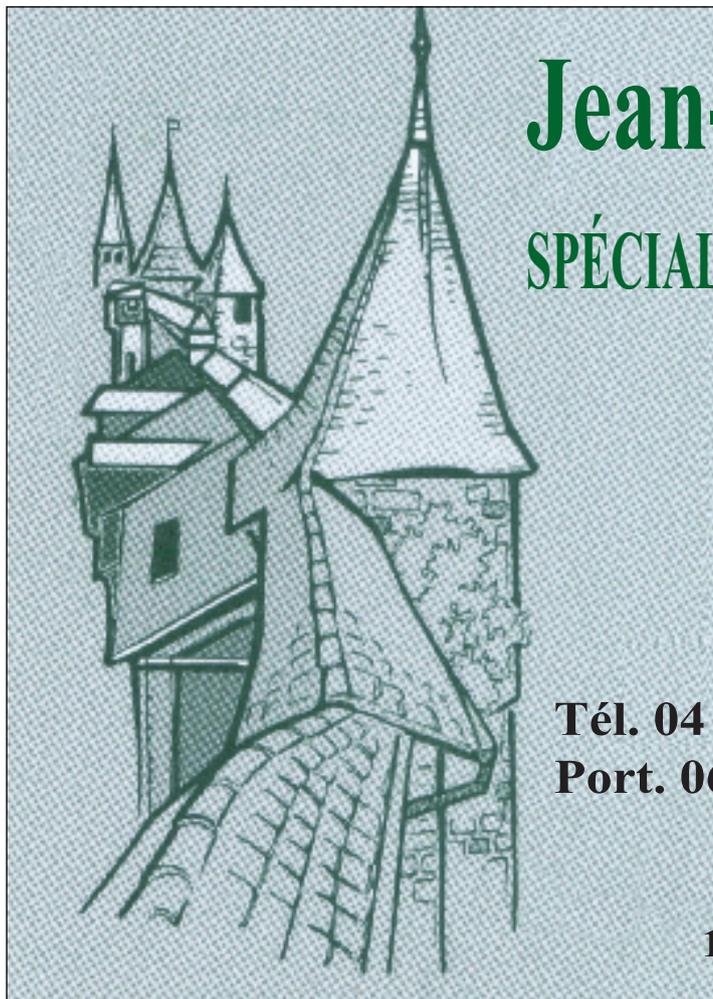
Cette fameuse réforme de la taxe d'habitation se poursuivra en 2019 portant, pour les bénéficiaires, le dégrèvement à 60 %. En marge du Congrès des maires, des mots rassurants ont été finalement prononcés par le Président de la République confirmant la compensation aux communes et intercommunalités à l'euro prêt de ce manque à gagner et la perspective d'une recette fiscale dédiée à l'avenir (2020) à chaque échelon de collectivité.

Rien n'indiquerait donc que 2019 serait pire que 2018, **mais ce serait ignorer l'impact croissant du coût de la transition énergétique**, tant pour les ménages que pour les collectivités. Faut-il ici évoquer la hausse des carburants ou bien celle du gaz pour s'en convaincre et donc le renchérissement inéluctable du coût de la vie?

De tout cela, il faudra bien tenir compte dans la préparation du dernier budget de cette mandature. Tout comme il faudra bien finir par prendre acte de tous les nécessaires changements de nos comportements pour préserver l'avenir de notre planète et celui des générations qui nous succéderont. **Encore faudrait-il que tout cela demeure supportable au plus grand nombre, ce serait funeste pour cet objectif s'il n'était pas partagé !**

Avec l'assurance de l'implication de votre Conseil municipal, belle et heureuse année 2019 à toutes et tous !

Mairie Tél.04 71 47 21 03
Fax.04 71 47 29 90
Email : mairie-naucelles@orange.fr / Site : www.naucelles.fr	
Groupe Scolaire Primaire :	.04 71 63 00 35
Maternelle04 71 63 00 37
Cantine04 71 63 00 36
Buron04 71 47 29 55
Structure Multi Accueil04 71 47 29 80
Email : lespitious.naucelles@orange.fr	
Médiathèque / Ludothèque04 71 63 00 28
Email : bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr	
CLIC (Espace du retraité)04 71 62 88 95
Centre Social de la Vallée de l'Authre04 71 47 24 10
Email : centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr / Site : www.csiva.fr	
La Poste04 71 63 00 30
Trésorerie Aurillac Banlieue04 71 64 27 42
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac04 71 46 86 30
Eau04 71 46 48 50
Urgence eau et assainissement04 71 46 48 60



Jean-Marc AUBERT

SPÉCIALISTE LAUZES ET ARDOISES

**COUVERTURE
ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE
RAMONAGE**

**Tél. 04 71 48 89 78
Port. 06 32 57 66 28**

**N°3
BESSE
15130 YTRAC**



PERMANENCE DES ELUS

Christian POULHÈS : samedis matin sur RDV

Christian GASTON	} sur RDV
Christine TOUZY	
Jacques MURATET	
Céline ARSAC	
Jacky MARGE	
Evelyne LADRAS et Michel ARRESTIER	

Sommaire

La Parapluie, 15 ans déjà	2
Edito	3-4
Numéros utiles	5
Sommaire	6
La vie de la Commune	
Fonctionnement des services	7
Décisions du conseil municipal	8-9
Budget communal	10-13
Finances et travaux 2008-2020	14-15
Travaux 2018	16-17
Commission éducation et solidarité	18
CCAS	19
Etat civil	20
Les Pitious	21
Urbanisme cadre de vie	22-29
Intercommunalité	30-31
Médiathèque	32-33
Le Parapluie, 15 ans déjà (suite)	34-35
L'école	36
Centre Social Vallée de l'Authre	37
Libre expression	38
Conseil municipal jeunes	39
Commission animations	40

La vie des associations	
Les associations	41
Mémoire et patrimoine	42
Amis du Hameau de Lardennes	43
Comité de Jumelage Ars-en-Ré	44
Tennis Club	45
Groupement de la Vallée de l'Authre	46-47
APE - Hatha Yoga	47
Ping du Pays de Naucelles - Pétanque Naucelloise	48
Couleurs et pinceaux - De fil en aiguilles	49
Hand-ball Club	50
Naucelles Basket-ball - ACCA Naucelles	51
Amicale Beauséjour	52
Gymnastique volontaire	53
Comité Anciens AFN	54
Anciens Combattants	55
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	56
Dance et co Academy - Téléthon	57
Don du sang	58
A votre service sur la commune	59

COIFFURE Joëlle



Homme - Femme
Enfant

2, rue de la Sumène - Rond-Point de Naucelles
15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 47 26 46

P.G.'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

PALAT Gabriel
LARDENNES
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 35 82 **Port. 06 84 20 34 90**

PERSONNEL COMMUNAL

Mairie : Y. Duval, A. Hospital, N. Laveissière.

Atelier : A. Gibert, C. Mortessagne,
T. Lassudrie, B. Tedo, S. Zaham

Restaurant scolaire : S. Chapuis, A. Delpuech.

T.A.P. et Garderie : E. Courtine, A. Delpuech,
C. Espalieu, F. Orhac.

Ecole maternelle : C. Espalieu, L. Lassalle,
A. Laveissière, M. Marmitte.

Halte garderie : H. Bertrand, M. Dufour, M-P.
Michaud (mutation au 1/07/18), M. Tirabi.,
J. Guasch (1/09/18)

Bibliothèque : C. Equille

**Mise à disposition Centre Social de la Vallée
de l'Authre** : C. Pradel-Lugol.

Ménage : R-M. Laborie, F. Orhac, L. Lassalle.

FONCTIONNEMENT DES SERVICES / TARIFS

Tél. 04.71.47.21.03

mairie-naucelles@orange.fr

Mairie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h. (Urgence jeudi après-midi)

Cantine scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
3,14 €.

Inscription auprès des maîtres.

Structure Multi Accueil "Les Pitious" :

- **Accueil en journée** - Du lundi au vendredi de
7 h 45 à 18 h 15 du 1^{er} septembre au 31 juillet.
- **Accueil régulier ou occasionnel à l'heure, les
matins :**

Du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 15.

Tarifs : en fonction du dernier avis d'imposition.

TAP : Pour les enfants inscrits de 15 h 45 à
17 h 15 les mardis et jeudis.

URGENCE

Pompiers	18
Gendarmerie Nationale	17
SAMU	15

MÉDIATHÈQUE DE NAUCELLES

Tél. 04.71.63.00.28

bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr

Lundi : 14 h à 17 h

Mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

GARDERIE SCOLAIRE

• La demi-heure : de 0,375 à 1,00 €,
selon le quotient familial,

- Le matin de 7 h 30 à 8 h 20 : payante.
- Le midi : de 11 h 30 à 12 h : payante.

• Le mercredi : de 11 h 30 à 12 h 30 : payante.

• Le soir : payante.

De 15 h 45 h à 17 h 15 : récréation et garderie
pour les enfants qui ne vont pas aux T.A.P.

De 17 h 15 à 19 h : goûter et garderie.

REMERCIEMENTS

Ce bulletin annuel est tiré à 1200 exemplaires. Les frais d'impression du bulletin municipal sont couverts en partie par les participations financières des commerçants, artisans, industriels annonceurs. Nous les remercions bien chaleureusement. Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à Céline ARSAC, responsable de la publication au 04.71.47.21.03.



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

Au cours de l'année 2018, le Conseil municipal s'est réuni 8 fois. Les délibérations peuvent être consultées en Mairie ou sur le site internet www.naucelles.fr

■ Séance du 11 janvier 2018

- 2018-01 – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement en attente du prochain budget
- 2018-02 – Demande de subvention au titre de la DETR 2018 : Remplacement de l'éclairage du COSVA pour du LED pour économie d'énergie (annule et remplace 2017 074)
- 2018-03 – Mairie-Médiathèque : création d'un poste en CDD renouvelable pour augmentation de l'activité
- 2018-04 – Eclairage public vers la nouvelle boulangerie – Affaire 64 140 241 EP
- 2018-05 – Location de parcelles à vocation agricole
- 2018-06 – Intégration des équipements communs dans le domaine public du Lotissement de Sedeyrac.

■ Séance du 14 mars 2018

- 2018-07 – Mutualisation des animations dans le cadre des TAP.
Poste de coordination du Centre Social de la Vallée de l'Authre 2018
- 2018-08 – Projet de funérarium
- 2018 - 09 – Location de parcelles à vocation agricole : attribution
- 2018-10 – Approbation du Compte administratif du Budget principal 2017
- 2018-11 – Approbation du Compte administratif du Budget annexe Centre Social de la Vallée de l'Authre 2017
- 2018-012 – Approbation du Compte administratif du Budget annexe Structure Multi-Accueil « Les Pitious » 2017 :
- 2018-13 – Approbation du Compte de gestion du Budget principal établi par M. le Receveur
- 2018-14 – Approbation du Compte de gestion du Budget annexe de la Structure Multi-Accueil « Les Pitious » établi par M. le Receveur
- 2018-15 – Approbation du Compte de gestion du Budget annexe du Centre Social de la Vallée de l'Authre établi par M. le Receveur
- 2018-16 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 pour le Budget principal
- 2018-17 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 pour le Budget annexe de la Structure

Multi-Accueil « Les Pitious »

- 2018-18 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 pour le Budget annexe du Centre Social de la Vallée de l'Authre
- 2018-19 – Appel à projet au titre des Amendes de Police 2018.

■ Séance du 11 avril 2018

- 2018-23 – Résultat de la consultation des huisseries de la SMA
- 2018-24 – Demande de subvention au titre du FEADER mesure 7.4 (soutien des services à la population) : Place commerciale tranche 2, dessertes de commerces futurs et existants.
- 2018-25 – Subventions de fonctionnement et participations 2018.
- 2018-26 – Vote du Budget Annexe « Centre Social de la Vallée de l'Authre » 2018
- 2018-27 – Vote du Budget Annexe « Structure Multi-Accueil Les Pitious » 2018
- 2018-28 - Vote des taux d'imposition 2018
- 2018-29 – Vote du Budget Primitif 2018
- 2018-30 – Création d'un poste d'agent de maîtrise : Modification du tableau des emplois communaux
- 2018-31 – Tableau des emplois du personnel communal.
- 2018-32 – Financement de la classe de mer 2017/2018 : participation de la Mairie.
- 2018-33 – Résultat de la consultation du remplacement des fenêtres à la salle culturelles : choix des entreprises
- 2018-34 – Résultat de la consultation des travaux de l'église : choix des entreprises.

■ Séance du 5 Juin 2018

- 2018-35 – Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine
- 2018-36 – Ligne de trésorerie
- 2018-37 – Emprunt 2018
- 2018-38 - Emprunt auprès de la Caisse des dépôts pour le financement des locaux administratifs du CSIVA
- 2018-39 – Emprunt auprès de la Caisse des dépôts pour le financement des travaux de l'église
- 2018-40 – Emprunt court terme financement TVA de la construction des locaux administratifs du CSIVA

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

- 2018-41 – Tarifs des locations de salles applicables au 01/01/2019
- 2018-42 – Adoption de la Charte de fonctionnement du restaurant scolaire
- 2018-43 – Acquisition d'un nouveau 4X4 et moyens de déneigement
- 2018-44 – Installation de radars pédagogiques Avenue Henri Mondor.

■ Séance du 4 septembre 2018

- 2018-45 – Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2^{ème} classe, modification du tableau des emplois communaux
- 2018-46 – Tableau des emplois communaux
- 2018-47 – Admission en non valeur de recettes irrécouvrables
- 2018-48 – Achat d'une auto laveuse autoportée d'occasion
- 2018-49 – Vente d'une remorque et d'un broyeur
- 2018-50 – Vente de terrains à Colinette, conjoints Garnier/Medal
- 2018-51 – Demande de participation, Fonds Cantal Innovation, auprès du Conseil départemental pour réalisation de voies douces piétonnes.

■ Séance du 30 octobre 2018

- 2018-52 – Décision modificative N°1 pour le budget principal
- 2018-53 – Acquisition d'un nouveau véhicule en remplacement du C15
- 2018-54 – Projet indivision Brousse, Chemin du Claux : mise en place d'une taxe d'aménagement sectorielle
- 2018-55 – Complément au plan d'adressage pour la Place des écoles

- 2018-56 – Avis sur la décharge de déchets inertes de la ville d'Aurillac à Toulousette.

■ Séance du 9 novembre 2018

- 2018-57 – Reprise de la délibération N° 38 du 05/06/2018 relative à l'emprunt auprès de la Caisse des dépôts suite à la variation du taux à la baisse (financement des locaux administratifs du CSIVA)
- 2018-58 – Reprise de la délibération N°39 du 05/06/2018 relative à l'emprunt auprès de la Caisse des dépôts suite à la variation du taux à la baisse (financement de la restauration de la toiture de l'église).

■ Séance du 11 décembre 2018

- 2018-59 – Autorisation donnée au Maire d'engager les dépenses d'investissement 2019 dans la limite des dispositions prévues par la loi en attente du vote du budget 2019.
- 2018-60 – Budget annexe du CSIVA, décision modificative N°1.
- 2018-61 – Budget annexe de la SMA, décision modificative N°1.
- 2018-62 – Services techniques, création d'un poste en CDD.
- 2018-63 – Transition énergétique, demande de participation au titre de la DETR 2019 : Isolation par l'extérieur école maternelle.
- 2018-64 – Transition énergétique, demande de participation au titre de la DETR 2019 : création de voies douces Naucelles/Reilhac et Naucelles/Quatre Chemins.
- 2018-65 – Lien social, demande de subvention au titre du programme LEADER: Création d'une Salle à l'usage des seniors en lien avec les projets portés par le Centre Social de la Vallée de l'Authre.

MENUISERIES
Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose
Volets roulants - Cloisons sèches



MAZET ET FILS

138, Avenue de Conthe - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 48 47 - Fax 04 71 63 50 48
E-mail : accueil@menuiserie-mazet.fr

ALBERT SAVIGNOL
06 69 10 41 84

Prestation de Service
Divers Travaux de Finitions
en Pose et en Décoration

4, IMPASSE DE LACAMP
15250 NAUCELLES



BUDGET COMMUNAL 2018



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif 2017 a été approuvé lors de la séance du 1^{er} mars 2018. Le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat avec un excédent de fonctionnement de 453 843.36 € et a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat exercice 2017	Fonctionnement	Excédent	453 843.36	A
	Investissement	Déficit	- 380 971.11	B
	Résultat global	Excédent	72 872.25	C = A + B

En séance du 1^{er} mars 2018, le conseil municipal a aussi approuvé l'affectation du résultat concernant les comptes administratifs des budgets annexes :

Structure multi-accueil : Résultat global : 16 511.39 €

Le budget primitif 2018 a été approuvé lors de la séance du 16 avril 2018.

2018 BUDGET COMMUNAL : 3 432 781 €

	Fonctionnement	Investissement	Total des 2 sections
BUDGET PRINCIPAL	1 421 454	1 736 628	3 158 082
Budget annexe structure multi accueil	191 987	21 043	213 030
Budget annexe de participation centre social	50 805		50 805
Budget annexe CCAS	10 864		10 864
TOTAL	1 675 110	1 757 671	3 432 781

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 421 454 €

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	347 955 €	013 Atténuation de charges	2 000 €
012 Salaires et cotisations	547 000 €	70 Ventes de Produits-Prestations services	71 130 €
65 Autres charges de gestion	187 547 €	72 Productions immobilisées	30 000 €
66 Charges financières	61 300 €	73 Impôts et taxes	789 268 €
67 Charges exceptionnelles	200 €	74 Dotations-Subventions-Participations	415 874 €
022 Dépenses imprévues	13 346 €	75 Autres produits gestion courante	40 030 €
042 Dotations aux amortissements	24 106 €	76 Produits financiers	130 €
Sous-Total	1 181 454 €	77 Produits exceptionnels	149.75 €
Autofinancement brut	240 000 €	002 Excédent antérieur reporté	72 872,25 €
Total	1 421 454 €	Total	1 421 454 €

LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 93 353 €

Crédits scolaires pour 178 élèves	8 498 €	AMF 15 (association des maires de France)	865 €
Syndicat départemental Energie du Cantal	5 746 €	ANEM (association nationale des élus de la montagne)	361 €
Cantal ingénierie et territoire (marché public)	990 €	AFPCA formation professionnelle	180 €
C.A.U.E	360 €	C.L.I.C	1 400 €
(conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement)		Subventions aux associations	16 700 €
AGEDI (agence de gestion et développement informatique) ...	780 €	Centre social Vallée de l'Authre	48 023 €
Dérogation scolaire ville Aurillac	2 250 €	C.C.A.S.....	7 000 €
Adhésion à la Fondation du patrimoine	200 €		

L'augmentation des subventions aux associations s'explique notamment par la participation vers l'A.P.E pour le financement de la classe de mer, pour 54 élèves, le montant est de 4590 €

Autres recettes de fonctionnement

La dynamique des bases fiscales a permis de voir nos recettes augmenter de 15ke, même sans appliquer d'augmentation des taux sur notre budget 2018. Avec la mise en place de la réforme de la fiscalité locale, la suppression progressive de la taxe d'habitation pose la question de la compensation financière pour nos communes. Un projet de loi au premier semestre 2019 est annoncé, ce qui devrait permettre de clarifier cette mesure.

Les dotations

Réactualisation de l'information du bulletin 2016, concernant l'évolution des dotations perçues :

Dotations	CA2013	CA2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Fonds péréquation FPIC	15 487	22 934	30 917	37 189	34 906	34 976
Dotation globale forfaitaire DGF	249 447	237 188	211 128	184 714	173 373	175 177
Dotation solidarité rurale + bourg centre	108 770	110 152	119 394	125 946	135 182	140 417
Fond national de péréquation	44 404	42 705	42 822	33 669	32 131	32 860
	418 108	412 979	404 261	381 518	375 592	383 430

Taux des contributions directes des 7 dernières années

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2011	14.92%	20.51%	79.59%
2012	14.92%	20.51%	79.59%
2013	14.92%	20.51%	79.59%
2014	15.22%	20.92%	81.18%
2015	15.37%	21.13%	81.99%
2016	15.37%	21.13%	81.99%
2017	15.37%	21.13%	81.99%
2018	15.37%	21.13%	81.99%

Précisions utiles...

En comparaison des communes de la CABA* les taux pratiqués par notre commune se situent :

- à la 10^e place sur 25 pour la Taxe foncière non bâti
- à la 11^e place sur 25 pour la Taxe foncière bâti
- À la 10^e place sur 25 pour la Taxe d'habitation, avec un taux recalculé en 2016 par la Direction Départementale des Finances publiques à 13.17 %. Ce taux permet la comparaison avec la quasi-totalité des communes qui n'appliquent pas comme NAUCELLES l'abattement général sur les bases de 15 %.

* Source: Fiscalité par commune 2018 www.collectivités.locales.fr

Taux des contributions 2015 à 2018 inchangés

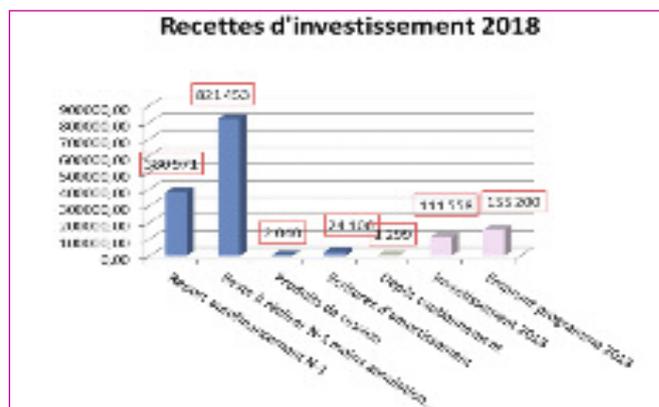


SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 736 628 €

En 2018 le prélèvement sur les recettes de fonctionnement vers la section d'investissement est de 240 000 €

Le capital des emprunts est de :

Capital de la dette 225 839 €



Déficit d'investissement reporté	435 247
Reste à réaliser N-1	781 177
Capital des emprunts	225 839
Frais d'études et caution	1 299
Régie	30 000
Programme 2018	263 066

Report autofinancement N-1	380 971
Reste à réaliser N-1 moins annulation emprunt court terme prévu en 2017 pour financement TVA travaux Eglise	821 453
Ecritures d'amortissement	24 106
Dépôt cautionnement	1 299
Produits de cession	2 040
Autofinancement prévu 2018	240 000
Investissement 2018	111 558
Emprunt programme 2018	155 200

DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES NOUVELLES DES INVESTISSEMENTS 2018

OPERATIONS	Dépenses budgétisées en 2018 TTC	OPERATIONS	Recettes budgétisées en 2018 Financement
C.O.S.V.A	42 000	C.O.S.V.A Contrat de ruralité (relamping)	15 000
Bâtiment du centre social ajustement des crédits de l'enveloppe 2017	6 589	Bâtiment du centre social Ajustement subvention FEADER de l'enveloppe 2017	- 26 961
Centre commercial retrait sur report 2017	- 35 000	Centre commercial Ajustement subvention FEADER de l'enveloppe 2017	- 19 200
Eglise	38 000	Eglise DETR Fondation Sauvegarde de l'Art Français	27 719 8 000
Bâtiment du boulo-drome (provision)	62 465	FCTVA	97 000
Bâtiments autres	10 000	Taxe d'aménagement	10 000
Salle culturelle (remplacement fenêtres)	12 000	Emprunt courant de 2018	155 000
Eclairage public	7 000	Régularisation emprunt caisse de dépôt	200
Voirie	69 000		
Matériels et matériels roulants	51 012		

La prudence qui prévaut lors de l'élaboration du budget de fonctionnement, tant en recettes qu'en dépenses, nous permet de dégager un excédent raisonnable, soit 240 000 €, qui constitue à notre autofinancement sur le budget d'investissement.

La réalisation d'un phasage dans le temps, pour notre plan pluriannuel des investissements arrive en 2018, pratiquement à son terme. Ce plan concernait les travaux de l'Ecde : l'accessibilité : mairie et médiathèque, la sécurisation et aménagement voirie au centre commercial, la réfection toiture de l'église, la construction du bâtiment administratif pour le centre social de la vallée de l'Authre.

Chaque enveloppe était déclinée pour chaque opération, c'est pourquoi, nous retrouvons sur ce budget d'investissement des ajustements, le différentiel indique et constitue l'ajustement nécessaire.

Quelques informations sur les autres investissements de 2018 :

8241 € réalisés sur l'opération bâtiments : dont travaux maison Bar (peinture et remplacement chaudière), dont achat d'extincteurs (Mairie et Médiathèque).

5737 € de budget + report du BP 2017, pour les écoles (dont achat de tables et chaises), cantine : achat d'un congélateur.

46271 € de budget + report, pour le centre omnisports : changement de l'éclairage (LED), afin de diminuer la consommation d'énergie et de bénéficier d'un meilleur éclairage (28224 €). Equipement d'un mur de tir en salle (8991€) pour le sport tir à l'arc, achat d'une auto-laveuse (4800 €)...

112500 € de budget + report, pour opération matériel : dont les montants les plus conséquents sont remplacement de véhicule : 4x4 Toyota (54198 €) et Peugeot Partner (16268-reprise 2560 = 13 508 €).

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL BUDGET 2018

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 18
011 Charges à caractère général	17 500 €
60 Achats et variation des stocks	8 400 €
61 Services extérieurs	7 150 €
62 Autres services extérieurs	1 950 €
012 Salaires et cotisations	167 337 €
65 - Autres charges gestion courantes	150 €
Virement vers la section d'investissement	7000 €
TOTAL	191 987 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 18
70 Ventes de produits-Prestations services	41 000 €
74 Participations	134 426 €
75 Autres produits gestion courante	50 €
002 Excédent antérieur	16 511 €
TOTAL	191 987 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 18
Programme 2018 : dont changement volets et portes	21 043 €
TOTAL	21 043 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 18
001- Excédent reporté	1 893 €
1068 Report auto financement 2017	3 650 €
1326 Subvention CAF	7 000 €
FCTVA	1 500 €
021 Virement auto financement 2018	7 000 €
TOTAL	21 043 €

NAUCELLES

TAXI

- 7 jours / 7
- Véhicule climatisé
- Toutes Distances
- Transport Malades assis

Laurent MAGNE

31 Route Impériale
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 23 27
Port. 06 89 73 89 40

FINANCES ET TRAVAUX 2008/2020 = RÉALISATION CONTINUE



A ces équipements structurants se sont ajoutés en moyenne annuelle-ment 150 000€ d'investissements courants pour l'entretien de la voirie, l'éclairage public, les acquisitions et remplacements de matériels et l'entretien des infrastructures...

TOUT CECI AVEC UNE MAITRISE DE LA FISCALITE ET DE L'ENDETTEMENT

13

14



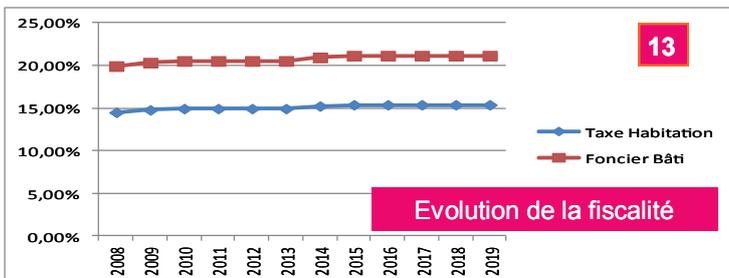
		HT
GYMNASE	1	2008/2009 1 750 000
	Part commune %	40
PLACE COMMERCIALE PHASE 1 - 2011/2014		970 000
Atelier municipaux		223 000
2 Aménagements espace public		488 000
Halle couverte		78 000
Rehabilitation salle culturelle		179 000
Part commune %		42
TOTAL INVESTISSEMENT PUBLIC/PRIVE		3 000 000

PLACE COMMERCIALE
Maîtrise foncière
Travaux
Panneau électronique/rac
Part commune %
TOTAL INVESTISSEMENT



ECOLE 2014/2015/2016/2019		875 000
Travaux extension accessibilité		850 000
2019 / Maternelle isolation par l'extérieur	3	62 350
Part commune %		75
RESORPTION FRICHE ARTISANALE GINIOUX		120 000
Acquisition local de stockage et travaux connexes		90 000
Fonds de concours pour la construction de 4 logements en location accession par Logisens		30 000
4 Part commune %		85
MAIRIE/MEDIATHEQUE 2016/2017		248 850
5 Travaux réhabilitation accessibilité		248 850
Part commune %		54

REFECTION TENNIS
T
/
CSIVA
8 Co
/
ECLAIRAGE GYMNASE
9 Tr
/
RESTAURATION TOITU
Tr
Part commune % moins
LOCAL BOULISTE et SA
Tr
Part commune %
VOIES DOUCES 2019/2
T
Part com



Mandat précédent: rétrospective 2 720 000



350000
300000
250000
200000
150000
100000
50000
0

... ET LOGIQUE D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS...



	HT
PHASE 2 - 2016/2017	153 766
foncière	37 700
classeurs pédagogiques	21 566
commune %	60
FINANCEMENT PUBLIC/PRIVE	1 300 000



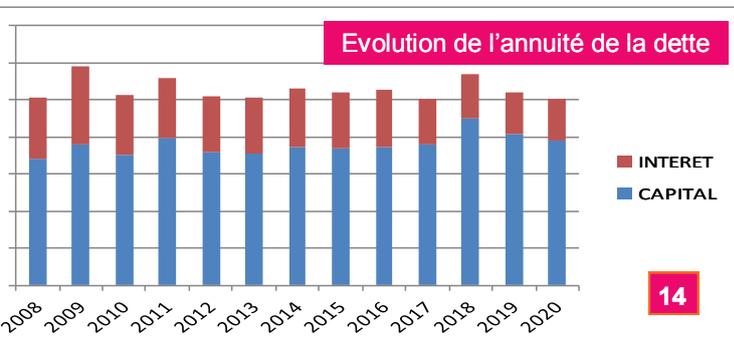
2017	54 815
Travaux	54 815
Part commune %	100
2018	356 000
Construction	356 000
Part commune %	30



2018	23 520
Travaux	23 520
Part commune %	21
PRE EGLISE 2018	96 454
Travaux + honoraires	96 454
résultat souscription à venir*	47*
PROJET SENIORS 2019	92 000
Travaux	92 000
commune selon aides	?



2020	170 000
Travaux	170 000
commune selon aides	?
Total	2 190 405



TRAVAUX 2018



TRAVAUX EN REGIE

(Réalisés par les agents des services techniques pour un montant valorisé en recette de fonctionnement de 30 000 €)

- Réalisation d'un drain entre les terrains de pétanque et le parking écoles, garderie et CISVA.
- Pose de tables, de bancs et traçage de jeux dans la cour de l'école.
- Pose de cendriers sur la place commerciale et aux abords des lieux publics.
- Remplacement du faux plafond à la salle culturelle (salle annexe).
- Mise en place de poubelles déjections canines sur la place du Bourg et à l'entrée des chemins piétonniers.
- Sécurisation du cheminement entre le tennis et les points verts par la pose d'un grillage sur le mur existant.
- Création d'une allée supplémentaire au cimetière neuf, réalisation de drains à effectuer à la suite.
- Reprise d'un réseau pluvial à Cologne.
- Confection de clôtures le long du chemin piétonnier de Tourtoulou et sur le futur aménagement entre le carrefour RD52/RD253 et le ruisseau sec. Réalisation d'un busage Ø 300 entre le fossé existant et le ruisseau (50.00 ml)
- Travaux d'entretien à la maison BAR et mise en place d'une clôture.
- Coupe des sapins au cimetière neuf, abattage et débitage en diverse sections pour travaux de coffrage, charpente...
- Reprise des massifs au devant des commerces.
- Extension des prairies fleuries mais avec un rendu en dessous de nos espérances dû au manque de pluie. Les floraisons ont aussi souffert des restrictions d'eau.
- Aménagement et engazonnement autour du centre social.

21 novembre 2018 : livraison des locaux administratifs du Centre Social.



TRAVAUX EN REGIE

Afin de limiter les heures de tontes qui engendrent un coût bien réel la solution de l'éco-pâturage est envisagée. Des candidats seraient volontaires pour faire paître leurs animaux sur les terrains communaux en partenariat avec la commune. L'idée fait son chemin, reste à convaincre certains riverains récalcitrants. Ci-dessous un exemple dans le département du Cantal.

https://www.lamontagne.fr/saint-flour/ruralite/agriculture/2012/11/10/moutons-et-chevaux-ont-remplace-les-agents-des-services-techniques-sur-une-quinzaine-de-sites_1327961.html

RENOUVELLEMENT DE MATERIEL

- Le véhicule Citroen C15 est remplacé par un Peugeot Partner neuf pour 13 508 € T.T.C. après remise et reprise du C15.
- Le 4x4 Nissan tire sa révérence et laisse place au Toyota 4x4 équipé d'une lame à neige ainsi que d'une saleuse portée pour 54 198 € T.T.C après remise et reprise du Nissan.

MARCHE A BON DE COMMANDE

Aménagement place commerciale 113 400 € TTC – Voirie 75 800 € TTC

- Réalisation de deux arrêts minute avenue Henri Mondor dans le sens Aurillac-Jussac avec réfection et sécurisation du mur de soutènement.
- Fin des travaux d'aménagement aux abords de la boulangerie et de la Mairie.
- Traçage des passages protégés dans la traverse du bourg en tenant compte des normes d'accessibilité au passage des trottoirs, remplacement des bordures et reprise de l'enrobé. Rafraîchissement de la signalisation horizontale sur le périmètre communal.
- Réfection de la voirie sur le chemin de Veyrières et chemin de la rivière. Les autres voies communales ont bénéficié d'un entretien type « point à temps » pour cette année.



TRAVAUX HORS MARCHÉ BON DE COMMANDE
(MONTANT T.T.C = 596 574 €)

- Installation de deux radars pédagogique aux entrées du Bourg sur l'avenue Henri Mondor. 9 430 € TTC
- Remplacement de la porte de la structure multi-accueil. 2 792 € TTC
- Remplacement des fenêtres de la culturelle avec pose de stores. 8 171 € TTC
- Réparation des volets roulants à la médiathèque. 2 213 € TTC
- Réfection totale de la toiture de l'Eglise, charpente, volige et lauzes. 115 744 € TTC
- Remise en état du terrain de sport. 3 000 € TTC
- Remplacement des projecteurs au gymnase, suppression des sources énergivores par des sources Leds. 28 224 € TTC
- Construction des locaux administratifs du CSIVA : 427 000 € TTC
- Eclairage et sécurisation du passage protégé au droit de l'abri bus au carrefour RD52/RD253. Installation de deux bornes d'éclairage au droit des escaliers à l'arrière de la boulangerie. Toutes les lampes à vapeur de mercure ont été remplacées sur l'ensemble de la commune, les éclairages dans les nouveaux lotissements sont équipés de sources leds à consommation moindre pour un meilleur rendu.

Au total, en 2018, les acquisitions relatives au secteur des travaux et les commandes de travaux elles-mêmes auront représenté 850 730 € TTC en soutien à l'économie principalement locale.

PREVISIONS 2019 :

- Installation et complément de jeux extérieurs et mobilier urbain sur divers sites de la commune.
- Aménagement des voies douces vers Reilhac et les Quatre Chemins



Remplacement fenêtres salle culturelle

- Modification et extension du local pétanque
- Entourage des containers poubelle
- Programmation des travaux d'améliorations au pont de Veyrières amont et d'entretien des bassins d'orage selon les résultats de l'étude et recommandations à venir du bureau d'études I.D.D.R.E. basé à Saignes....

Jacky MARGE
Adjoint en charge des travaux



Mise en place des canisettes selon préconisation du conseil municipal des jeunes



Arrêts minute avenue Henri Mondor



TRAVAUX PUBLICS • CANALISATIONS
LOCATIONS • TRANSPORTS

Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Z.A. les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax : 04 71 43 25 43



COMMISSION ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ



Pour l'année 2018-2019 l'école compte un effectif de 178 élèves, Une quinzaine d'élèves supplémentaires sont arrivés dans notre groupe scolaire.

Les constructions nouvelles nous permettent d'accueillir cet effectif.

Pour cette raison les parents d'élèves, élus au conseil d'école, les enseignants et les élus municipaux ont réclamé un poste supplémentaire au niveau de l'inspection académique. Seul un demi-poste a été alloué pour cette rentrée.

Pendant le temps d'activité périscolaire les enfants ont réfléchi à un aménagement plus fonctionnel de la cour. Le traçage d'un parcours routier, des cibles, des bancs et tables, un marquage au sol de jeux ont été réalisés pendant les vacances scolaires. Lors de la rentrée les enfants ont découvert l'excellent travail du service technique.

Soutenue par la mairie, l'APE, le Comité de jumelage et l'ACCA, la classe de mer organisée sur l'île de Ré a concerné 54 élèves de CE2, CM1 et CM2 en 2018. Prochaine édition en 2021 !



Repas de Noël à la salle culturelle



La classe de mer en visite à l'aquarium de La Rochelle.

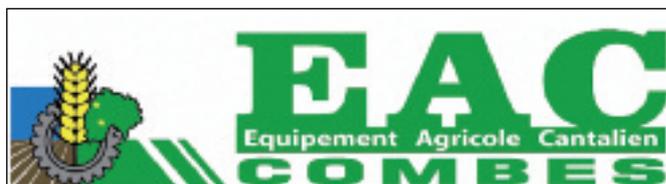
CONCLUSION

L'équipe municipale remercie toutes les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour la qualité de leur enseignement ainsi que nos agents municipaux soucieux du bien-être des enfants.

Christian GASTON,
Adjoint à l'éducation et à la
solidarité



Parcours routier: marquage au sol réalisé par le service technique



1, route du Parapluie - Les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 48 85 85

Succursale de Mauriac

Z.A. La Dinotte - 15250 LE VIGEAN - Tél. 04 71 40 09 01

Succursale de Maurs

19 Avenue du Stade - 15600 MAURS - Tél. 04 71 45 05 03

www.eac-combes.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le centre communal d'action sociale examine tout au long de l'année les dossiers qui lui sont présentés.

Le CCAS adhère à l'épicerie sociale, au secours populaire ainsi qu'aux restos du coeur. Il adhère aussi au CLIC (centre local d'information et de coordination). Le CLIC apporte et coordonne l'ensemble des intervenants. Il permet de faciliter la résolution des situations complexes et /ou urgentes grâce à des intervenants de proximité.

Tous ces services peuvent venir en appui aux personnes rencontrant des difficultés.

CLIC du Bassin d'Aurillac – 5 rue Eloy Chapsal – 15000 AURILLAC

COLIS DE NOEL

Fin décembre l'équipe du CCAS a rendu visite à nos aînés avec quelques douceurs. Ce sont 88 colis qui ont été distribués, 15 boîtes de chocolats portés aux résidents en établissement. Le colis est distribué aux personnes de plus de 68 ans inscrites sur la liste électorale et résidant sur la commune. Beaucoup d'entre vous offrent le colis au CCAS nous les en remercions.

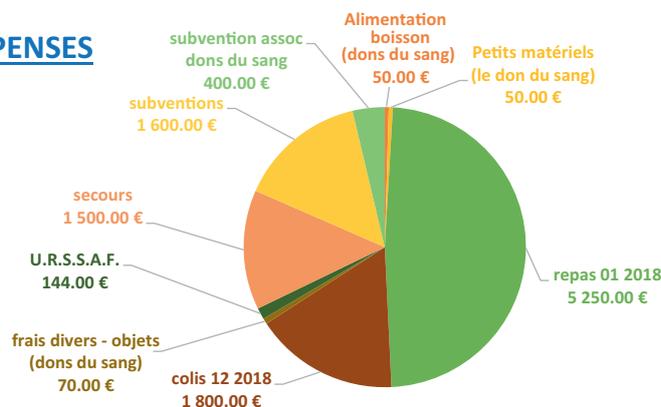
REPAS DE NOEL

Le dimanche 21 janvier 2018 le repas a eu lieu comme le veut la tradition. Cette journée animée par l'accordéoniste M. Broquerie permet de passer un agréable moment. Le repas est confectionné par nos deux cantinières avec l'aide des élus du CCAS, du conseil municipal et du conseil municipal jeunes. Cette année l'association des chasseurs a confectionné un civet de biche très apprécié par l'assemblée merci à eux.

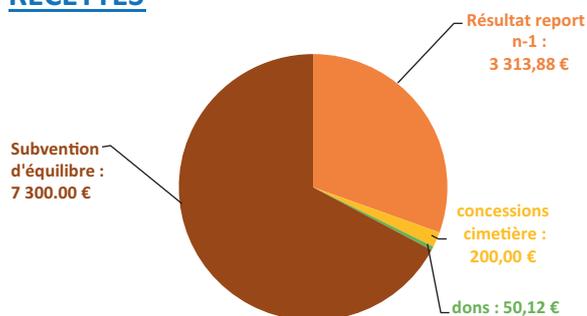


BUDGET 2018 C.C.A.S : 10 864 EUROS

DÉPENSES



RECETTES



CONCLUSION

Si vous vous trouvez dans une situation difficile ou exceptionnelle, vous pouvez solliciter une aide auprès du CCAS. Les élus restent à votre écoute ; vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat de la mairie. Votre demande sera examinée avec le plus grand soin et la plus grande discrétion.

Pour l'équipe, Christian GASTON
Président délégué



ÉTAT CIVIL



— NAISSANCES

- CORSO Manon - 5 janvier 2018
- BULLOU Tom - 21 février 2018
- GUIBAL Mathéo, Jean-Marc, Guy - 21 février 2018
- CLERMONT RIEU Cassandra, Clara, Anna 19 avril 2018
- MOISSINAC Théo - 27 avril 2018
- NUREAU Eloïse, Sylvie, Martine - 13 mai 2018
- BRUGNHES Clément - 30 mai 2018
- ROGEZ Lisa, Jeanne - 15 août 2018
- CATOUNAUD Mathis - 21 septembre 2018
- THIVET Gabin - 04 octobre 2018
- GUERREIRO Mahalia - 12 octobre 2018
- CASSAN Zoé, Olivia - 08 novembre 2018
- CHABRIER Maëlys, Marie-Ange, Laurence - 21 novembre 2018

— MARIAGES

- PHAM Van Hung – SAVIGNOL Elodie - 31 mars 2018
- LACOMBE Romain – GUERRERO Virginie - 07 juillet 2018
- GUIBAL Mickaël, Jean-Marc – DIBONET Anne-Laure, Louise, Michèle - 25 août 2018
- BULLOU Simon – BORNE Stéphanie - 08 décembre 2018

— DÉCÈS

- CASTAING Nicole épouse LINARD - 06 janvier 2018
- PUECHBROUSSOUX Raymond, Jean - 25 janvier 2018 -
- VERNET Pierre, Louis - 25 janvier 2018
- PARLANGE Yves - 08 février 2018
- DOMINGUEZ GARCIA Pilar veuve HENRIQUES - 31 mars 2018
- TREPS Michel, Christian - 02 juin 2018
- MALGOUZOU Arsène, Michel, Théodore - 05 juin 2018
- SARTRE André, Joseph, Marius - 09 juin 2018
- LANTUEJOUL Colette épouse BERTRAND - 31 août 2018
- CANNES Jacques, Jean, Paul - 21 septembre 2018

- MAX Elie, Jean - 26 septembre 2018
- BLANCHET Anny épouse HAUTEMAYOU - 1^{er} octobre 2018
- MERAL Alain, Marcel - 07 octobre 2018
- REMIZE Christiane, Thérèse, Paule épouse CRUEGHE - 11 octobre 2018
- MAUREL Marie, Bernadette, Aimée épouse JOANNY - 22 octobre 2018
- FLEYS André le 23 décembre 2018
- BALTHAZAR Bernard - 29 décembre 2018.

— PACS

- BRUGNHES Stéphane – BONNAFE Sophie, Christine, Marie - 19 janvier 2018
- BERCHE Nicolas – GIBERT Davina, Gaëlle - 03 février 2018
- LAINSCAK Ludovic, Jean-Charles – REYGADE Elodie, Cécile - 04 avril 2018
- DEMOULIN Nicolas, René, Raymond – LINTILHAC Amélie - 24 avril 2018
- THIVET Rémi, Jean, Pierre, André – ROCHE Morgane - 22 mai 2018
- RIGAL Kévin, Jean-Baptiste – HAUTEMAYOU Noémie - 30 mai 2018
- BONNET Alexandre, Rémi – PIGANIOL Clarisse - 06 juillet 2018
- FOURNIER Jérôme – SEMETEYS Pauline, Manon - 17 août 2018
- CHABRIER Cédric, Philippe, Joël – CORNUT Sandra, Anna, Claire - 25 septembre 2018
- FROMENT Alexandre, Fabien – RAMAYE Sophie, Anna - 15 octobre 2018
- MALINUR Teddy, Pierre – BENJAMIN Laëtitia, Marie, Roger - 20 novembre 2018
- VIGNHAL Sophie – DELMAS Géraud - 26 novembre 2018.

Non enregistrées à l'état-civil de la commune car résidant dans une autre commune ou en maison de retraite et sous réserve d'informations non parvenues :
DEBORT Denise veuve CARITEAU - LACOSTE Berthe veuve CLUSE - CANET Justine veuve MIJOULE - LAMARCHE Marie-Louise veuve DOUNIES - FAUGERE Josette veuve DEFARGUES - RAMADIER Odette épouse CASTANIER - GRANIER veuve MAZENC Marie-Thérèse - MILLEN épouse FLAMARY Jacqueline.



LES PITIOUS

Structure Multi-Accueil (S.M.A.)

La structure multi-accueil (S.M.A.) « Les Pitious » accueille vos enfants de moins de 6 ans des 7 communes de la Vallée de l'Authre (Teissières de Cornet, Laroquevieille, Marmahac, Crandelles, Reilhac, Jussac et Naucelles).



Hélène, Muriel, Joanna et Marina ont à cœur d'accueillir chaleureusement chaque enfant et chaque famille.

En effet, la S.M.A. « Les Pitious » ne se résume pas seulement à un mode de garde mais est également un véritable lieu de rencontres, d'échanges et de partage.

Tout en s'inscrivant dans une dynamique collective, les différents besoins individuels des enfants sont pris en compte. Les professionnelles accompagnent les enfants dans l'autonomie et participent à leur développement affectif et intellectuel grâce à la mise en place d'activité d'éveil (jeux moteurs, motricité fine, ateliers d'expressions, atelier lecture avec Huguette LAMPLE, visite à la médiathèque,...).

Enfin « Les Pitious » est une structure où l'aménagement de l'espace et du temps sont réfléchis afin de rendre ce lieu de vie le plus adapté à chaque tranche d'âge et le plus accueillant possible.

« Vous dites : C'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous

ajoutez : parce qu'il faut se baisser, se courber, s'incliner, se faire tout petit. Là vous avez tort. Ce n'est pas cela qui fatigue le plus. C'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leur sentiment pour ne pas les blesser. »

Janusz Korczak.

Capacité d'accueil de 16 enfants le matin et de 12 enfants l'après-midi.

Ouverture du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h 15.

Fermeture de la structure :

- la deuxième semaine des vacances de Toussaint,
- une semaine durant les vacances de Noël,
- la deuxième semaine des vacances de Printemps,
- au pont de l'Ascension, du 1^{er} au 31 août.

Pour tous renseignements, l'équipe se tient à votre disposition au 04 71 47 29 80.



URBANISME - CADRE DE VIE - I

PLUi-H, suite et fin...

Cet article a pour vocation de reprendre où il avait été laissé dans le Bulletin d'information précédent, le parcours de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi-H)** porté par la CABA et sa traduction pour notre commune, identifiée comme **pôle d'appui péri-urbain dans le SCoT BACC**. (Schéma de Cohérence territoriale du Bassin d'AURILLAC, du CARLADES et de la CHATAIGNERAIE).

La Commission Urbanisme communale s'est saisie des informations nécessaires les 25 avril et 3 octobre 2018 et le Conseil municipal a validé les options retenues dans sa séance du 30 octobre. Comme le prévoit la Loi, le document intercommunal a fait l'objet d'un Arrêt par le Conseil communautaire dans sa séance du 7 janvier. (cf. article CABA p. 30-31)

En 2019, la période dévolue au parcours administratif du dossier va suivre son cours, via la consultation des personnes publiques associées et bien sûr l'enquête publique.

La volonté de la CABA étant que le document soit définitivement adopté avant la fin de cette année pour une application possible dès 2020.

Quelles conséquences pour notre commune ?

Concernant le règlement : peu d'évolutions sont notables par rapport au règlement antérieur appliqué dans le P.O.S. de NAUCELLES. Il faut noter que le territoire s'enrichit d'un règlement spécifique sur la gestion de la publicité ce qui devrait se révéler un plus vis-à-vis des pollutions visuelles constituées parfois par l'anarchie qui présidait aux implantations d'informations publicitaires.

Concernant le zonage : pour chacune des communes, il se traduit par une révision des surfaces constructibles précédemment ouvertes en application de la loi dont les traductions sont portées par le SCoT adopté le 1^{er} avril 2018. Les nouvelles règles en matière de consommation foncière sont prescriptives, c'est-à-dire que l'enveloppe allouée ne pourra pas être dépassée.

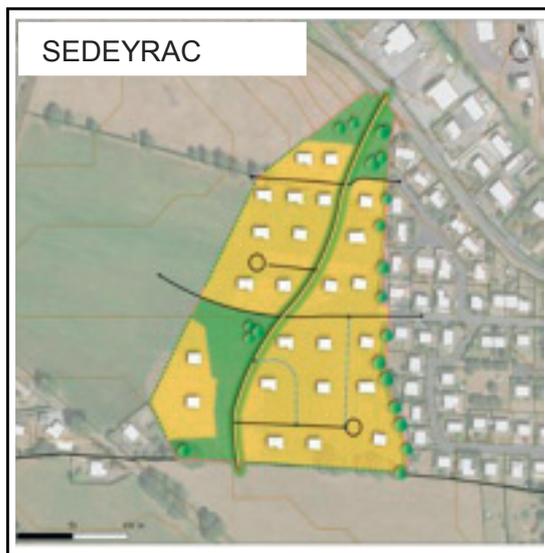
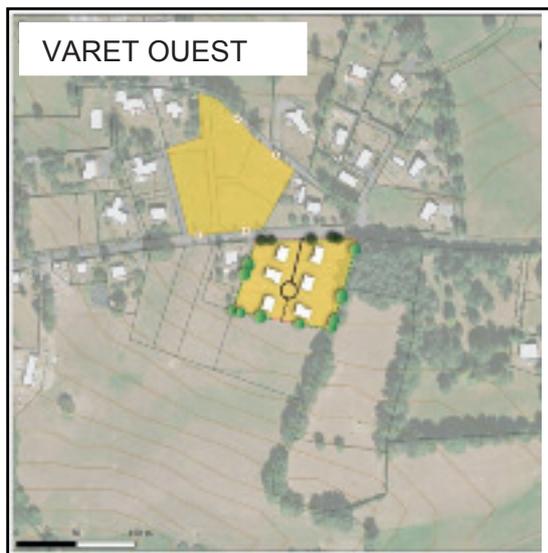
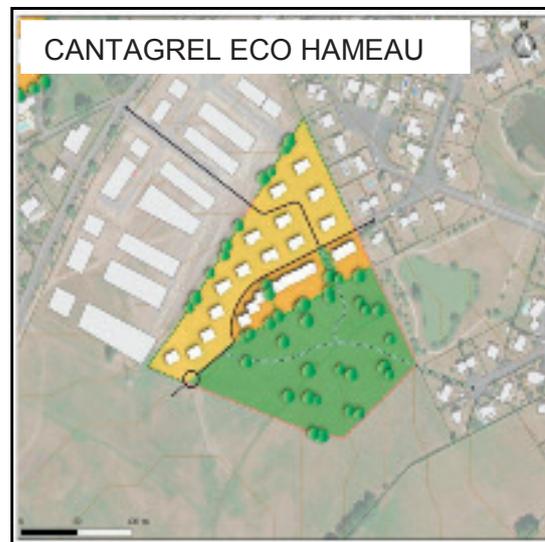
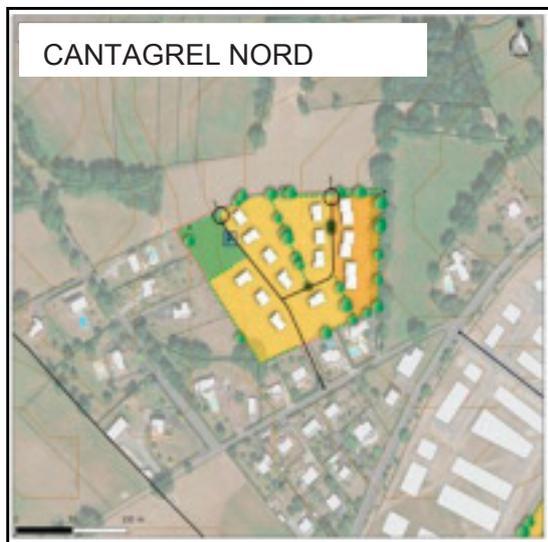
La Commission communale a fait la proposition de privilégier le maintien, quand il s'avérerait plausible en terme de développement futur, des surfaces précédemment ouvertes. **Ceci aboutit à une ouverture de 13.15 ha en extension de l'urbanisation existante dont 12.57 ha sur 4 secteurs font l'objet de schémas d'Orientation d'Aménagement et de Programmation.** Le document acte par ailleurs, un potentiel de 3.2 ha constructibles de manière résiduelle dans la zone urbanisée (il s'agit du comblement d'éventuelles « dents creuses » ou de morcellement de parcelles).

OAP	SUPERFICIE ha	NOMBRE LOGEMENTS (dont 26 sociaux prévus au PLH)
CANTAGREL NORD	1.83	17
CANTAGREL ECO HAMEAU	3.22	29
VARET OUEST	0.58	6
SEDEYRAC	4.64 + 2.3* *(en réserve foncière)	24 + 14*
TOTAL	12.57	90

A ce nombre d'hectares, s'ajoutent 3.2 ha identifiés dans les « dents creuses » de la zone urbanisée et potentiellement constructibles, comme par exemple les parcelles communales à LACAMP représentant 0.56 ha.

*Le plan de zonage dans son ensemble est donc modifié (voir pages suivantes) ►
Les formes urbaines qui en découlent sont présentées ci-contre ►*

ENVIRONNEMENT - ECONOMIE



Concernant les études connexes : à la faveur de l'élaboration de ce document trois études complémentaires sont à mentionner, l'une à caractère intercommunal et deux à caractère communal décidées par le Conseil municipal.

Le Plan Local de l'Habitat est le volet Habitat, un des éléments du PLUi-H. Au final, il définit la production de logements et notamment les obligations de chaque commune au regard de l'habitat social. NAUCELLES devra prendre sa part à l'avenir dans la gestion de ce dossier et ceci dans le prolongement des actions conduites dans le passé en vue de rendre possible une forme raisonnée et nécessaire de mixité sociale. Ainsi 26 logements viendraient compléter le parc existant d'ici à 2030.

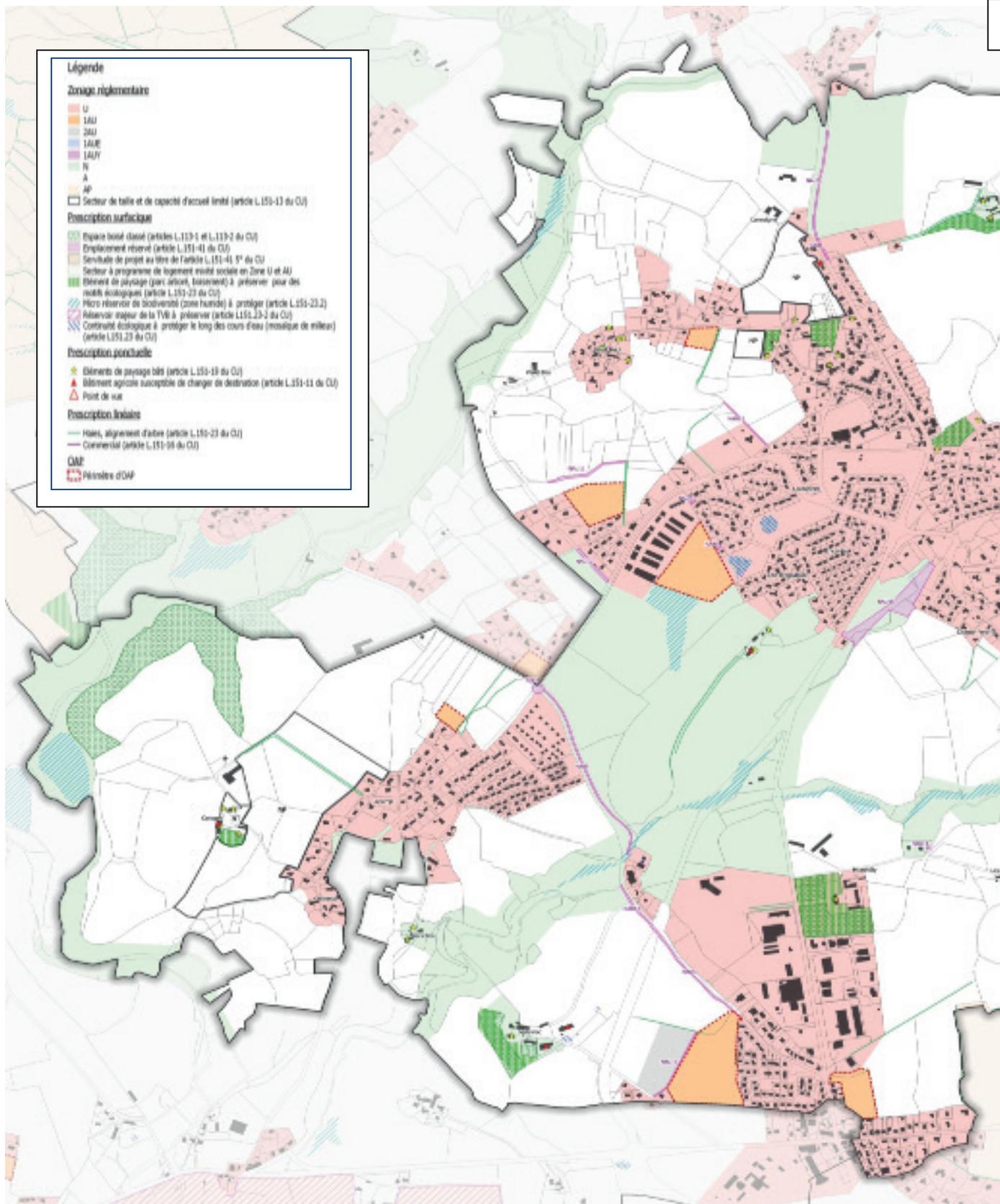
L'inventaire des voies communales et chemins ruraux, étude communale confiée au Cabinet SAUNAL CROS, révèle le potentiel patrimonial présent et... parfois quelques imbroglios juridiques ; la reconquête de certaines liaisons pour favoriser des parcours très nature de promenade est un enjeu du « bien vivre » sur la commune et rejoint complètement les objectifs du PADD du PLUi-H. 10 parcours sont particulièrement porteurs et ont ainsi pu être intégrés dans ce PADD : ils sont révélés sur la carte ci-dessus, pages 26 et 27.

L'enjeu pour la période qui s'ouvre est d'en assurer la reconquête.



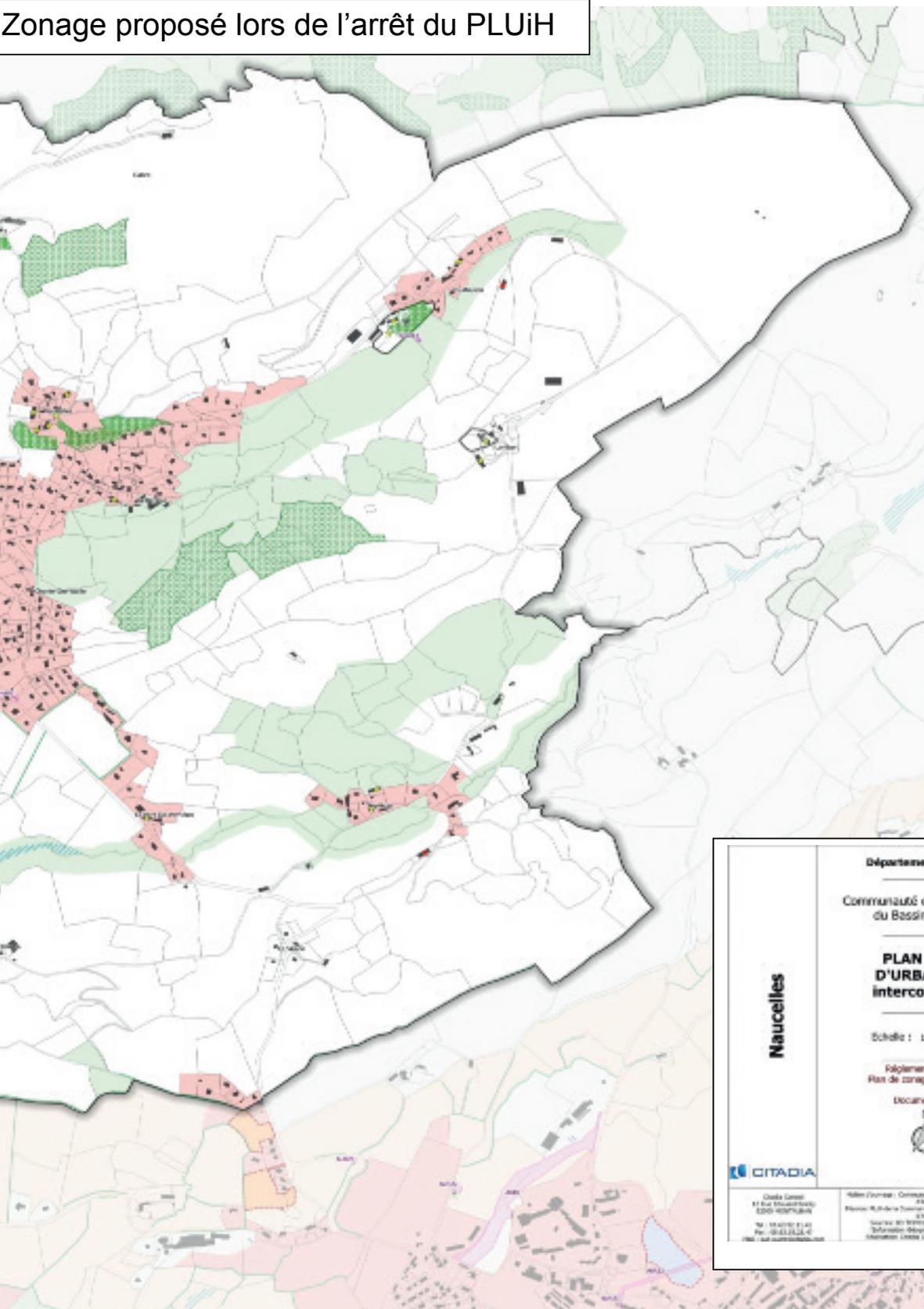


URBANISME - CADRE DE VIE - I



ENVIRONNEMENT - ECONOMIE

Zonage proposé lors de l'arrêt du PLUiH

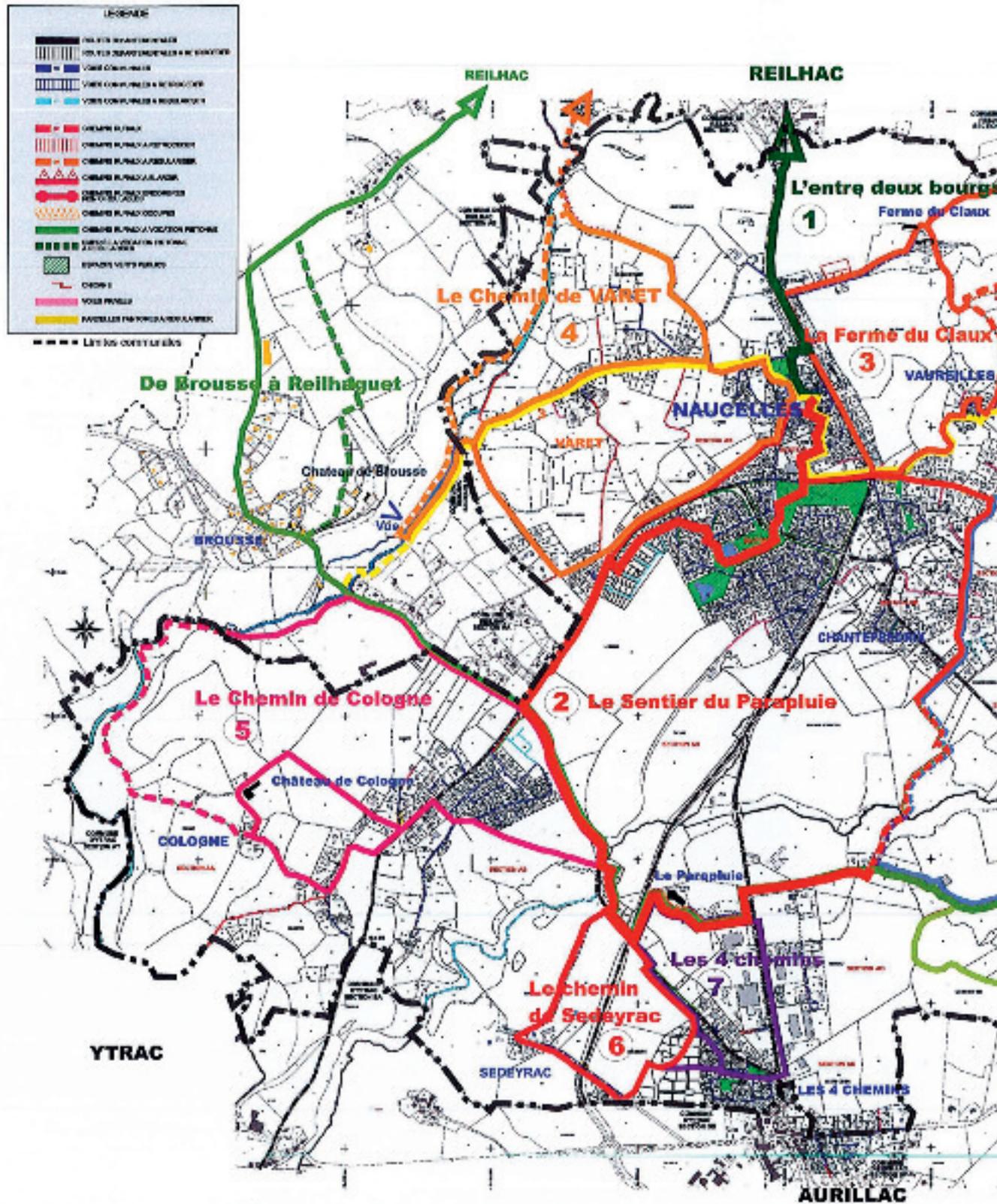


Naucelles	Département du Cantal
	Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
	PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal
	Echelle : 1:5 000 000
	Règlement graphique Plan de zonage réglementaire Document d'avis
<small>Classement 11 rue de la République EDD-40374-04 N° 18 4210 11 12 Fax : 04 71 33 24 47 Site : www.citadia.com</small>	<small>Adress Courriel : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac Mairie de Naucelles Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac Sources des données : Public National de Situations Géographiques et Locales Métropole de la Région de l'Allier</small>

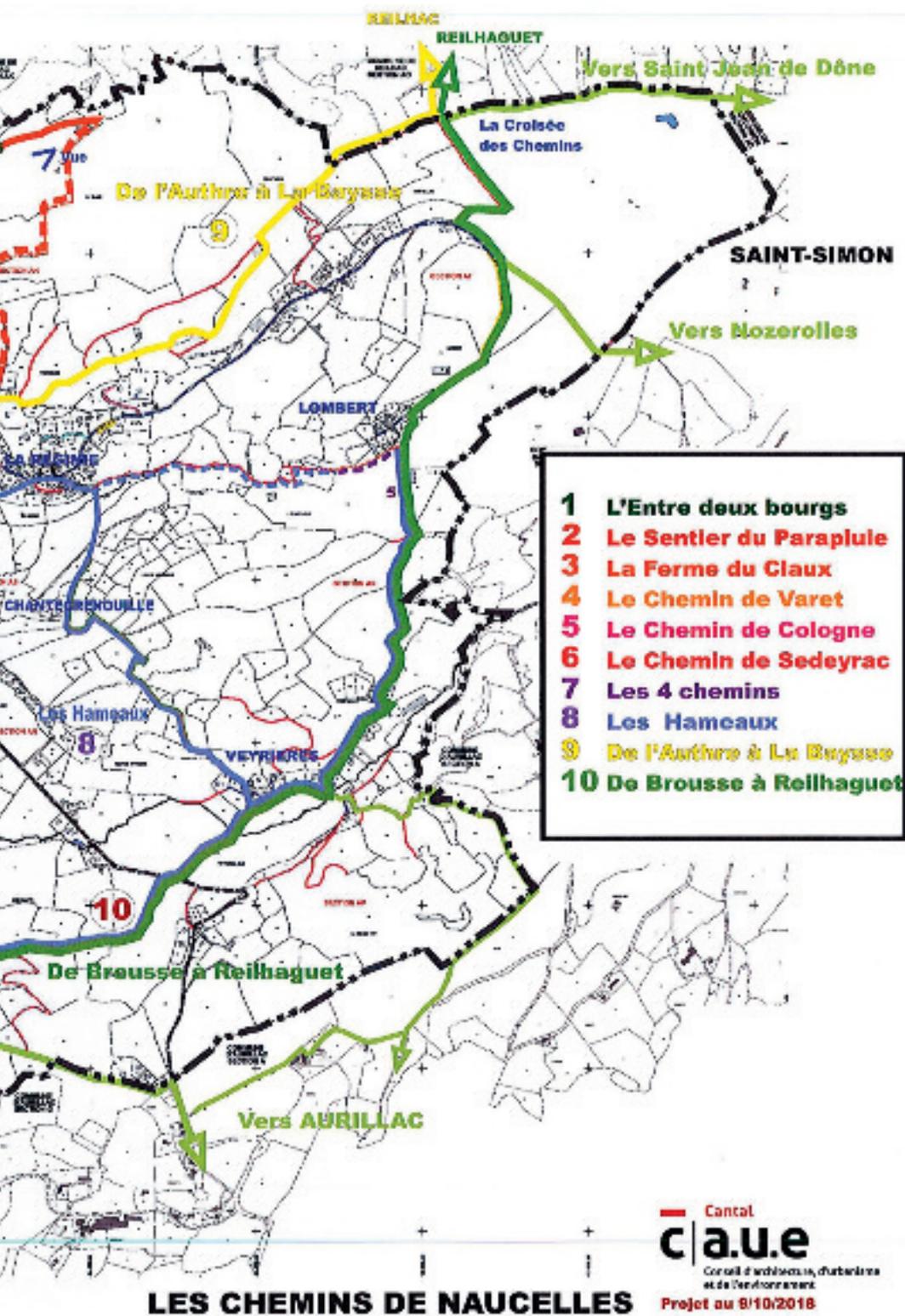




URBANISME - CADRE DE VIE - I



ENVIRONNEMENT - ECONOMIE



URBANISME - CADRE DE VIE - I

L'étude prospective confiée au CAUE vise à révéler les raisons du « Bien vivre » à NAUCELLES à l'aune des orientations de développement de la commune résultant de son potentiel naturel et patrimonial et des perspectives offertes par le SCoT et le PLUi-H.

A l'heure de la publication de ce bulletin les conclusions ne sont pas toutes transmises. Elles demeureront quoiqu'il en soit et modestement, des aides à la décision pour les futures équipes municipales.

D'ores et déjà, des actions engagées en terme de cheminements piétonniers ont été confirmées par l'étude et ont ainsi pu faire l'objet d'un projet pour cette année dont la réalisation est fortement espérée si l'obtention de financements est au rendez-vous...

Ci-contre, les liaisons vers REILHAC et Les QUATRE CHEMINS qui pourraient s'enrichir en devenant « Sentiers à thème ».

En conclusion, le PLU actuel appliqué depuis 2010 aura pleinement atteint ses objectifs en termes de croissance démographique et de construction de nouveaux logements. Avec lui s'achève une période particulièrement riche de réalisations d'équipements marquée aussi par l'arrivée et le maintien de services et commerces qui renforcent aujourd'hui NAUCELLES dans son rôle de « Pôle d'appui péri urbain »...

Cette tendance va progressivement s'estomper en raison des nouveaux objectifs découlant du SCoT du PLUi-H.

Faut-il le déplorer ou s'en réjouir ?

Avec durablement ses 2000 habitants n'est il pas venu pour NAUCELLES le temps

- de se retourner vers « son » environnement, de reconquérir des lieux de vie tels que les sentiers oubliés ou meurtris et de travailler à la fluidité des liaisons douces sur l'ensemble de la Commune?
- d'engager une réflexion de fond sur l'existant, afin de rendre la vie plus aisée pour l'ensemble des Naucelloises et Naucellois ?... **Et si là se trouvait l'enjeu de la prochaine décennie ?**

Jacques MURATET

Adjoint à l'urbanisme à l'environnement et à l'économie

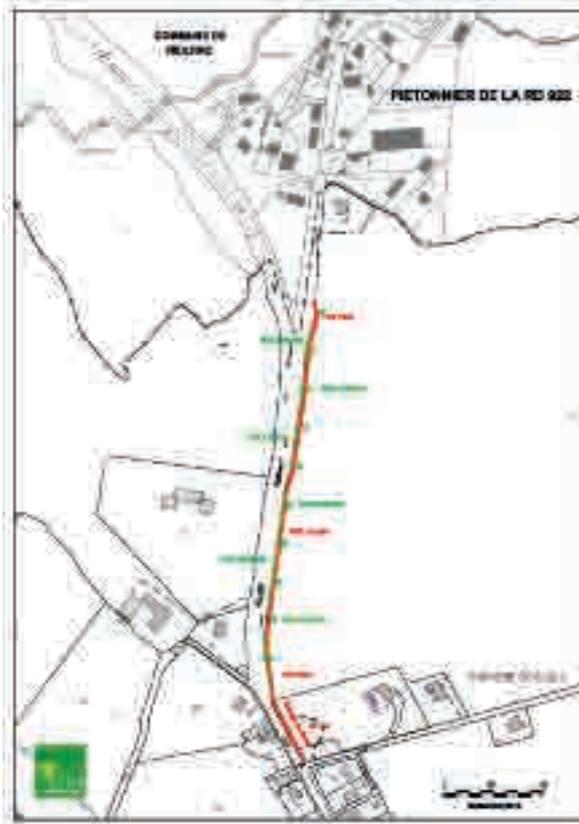


Si vous avez constaté des lézardes ou fissures dans vos habitations pouvant être dues à la sécheresse de l'été dernier vous pouvez vous rapprocher du secrétariat en vue de mettre en place la procédure de catastrophe naturelle.

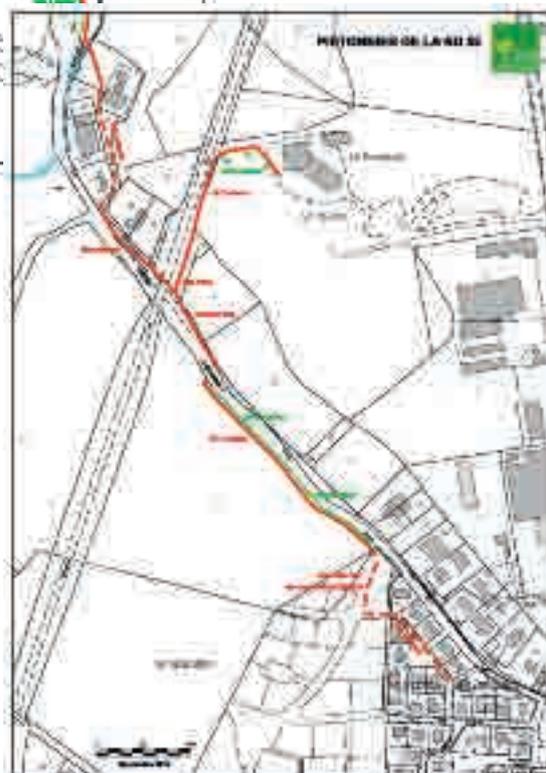


ENVIRONNEMENT - ECONOMIE

Liaison douce
Vers REILHAC →



Liaison douce
Vers QUATRE CHEMINS →



UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Définir ensemble des règles communes

Lancée en 2016 par la CABA, l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) repose sur une **large concertation** : d'une part **avec les élus et les partenaires institutionnels** consultés à chaque étape du projet, et d'autre part **avec les habitants**, notamment au travers des registres déposés en mairie et des réunions publiques organisées en différents secteurs.

Ce nouveau document d'urbanisme a vocation à **maîtriser l'étalement urbain afin de préserver notre territoire**. En effet, tous les 5 à 7 ans en France, une superficie agricole équivalente à un département disparaît du fait de l'urbanisation (sur Aurillac/Arpajon, la zone urbaine s'étendait sur environ 4,5 km² en 1969, 9,7 km² en 1989, 12 km² en 2009). Face à ce constat, la Loi impose une modération de la consommation foncière, traduite via des objectifs chiffrés par le SCoT BACC : sur 2020-2030, la consommation maximale sur la CABA devra être de 220 ha pour 2 768 logements (contre 280 ha par 2 495 nouveaux logements entre 2005 et 2015).

En 2017, la CABA avait finalisé le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les orientations retenues par les élus des 25 communes pour le développement du Bassin d'Aurillac. Pour traduire ces orientations stratégiques dans les documents réglementant l'occupation des sols, **de nouveaux ateliers associant techniciens et élus communautaires et municipaux ont permis en 2018 d'établir des zonages et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, futurs documents de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Zonage

Le **règlement graphique**, ou zonage, doit permettre aux occupations urbaines, agricoles et naturelles de cohabiter dans les meilleures conditions. Il se décline ainsi dans le futur PLUi-H :

Zone urbaine (U) – 9 432 hectares

Construction possible si conforme au règlement

Zone à urbaniser (AU) – 251 ha

Construction possible si conforme à l'OAP (cf. ci-après)

Zone agricole (A) – 24 742 ha

Constructions agricoles seules autorisées

Zone naturelle et forestière (N) – 15 833 ha

En partie inconstructible pour préserver l'environnement

Il est complété par un **règlement écrit compilant l'ensemble des règles d'occupation de chaque zone**.

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Sur les zones AU (qui présentent des enjeux forts de développement) ont été définies environ 80 **OAP, schémas d'aménagement** qui matérialisent les grands objectifs de développement de ces zones.

Volet habitat

Fin 2018 a notamment été finalisé le volet Habitat du PLUi-H, dont les objectifs sont de répondre aux besoins en logements, d'améliorer le parc existant et de favoriser la mixité sociale. Un **Programme d'Orientations et d'Actions (POA)** décline les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs au travers de fiches-actions.

Le document arrêté

Après le vote de l'arrêt du PLUi-H par le Conseil Communautaire, il sera soumis en 2019 à l'avis des personnes publiques associées, puis une enquête publique sera lancée. Il sera complété suite aux dernières observations, avant approbation par le Conseil Communautaire pour une entrée en vigueur en 2020. Jusqu'à cette date, les documents d'urbanisme actuels continuent de s'appliquer et les démarches sont inchangées pour les habitants. Les dossiers sont à déposer en mairie.

Plus de renseignements :

www.caba.fr/plui

Service Urbanisme, 04 71 46 86 30

La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2018.

Eau

- 1 088 abonnés (dont 2 nouveaux raccordements), pour 93 048 m³ consommés (+ 0.6% par rapport à 2017)
- 93 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance).

Assainissement

- 979 abonnés au réseau collectif (dont 1 nouveau raccordement)
- 71 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 3 permis de construire instruits avec un système d'ANC

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Chemin du Claux, étude d'extension des réseaux d'eaux potable et usées pour mise en place d'une Taxe d'Aménagement Sectorielle (suite à une demande de la Mairie)
- Varet, réhabilitation d'un tronçon de réseau d'eaux usées en amiante, 20 400 € HT
- Citée d'Encanjac, étude en cours pour réhabilitation d'un tronçon de réseau d'eaux usées existant en privé.

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) au Centre Commercial, aux terrains de Tennis, à la cité de Beauséjour et aux lieux-dits de Colinette et Chantegrenouille
- 1 colonne pour la collecte des textiles à lieu au point d'apport volontaire des tennis.
- 92 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- 4 animations « tri sélectif » réalisées auprès des CM1/CM2 par le pôle Animation du service Environnement
- Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Liaison Naucelles – Aurillac par la ligne A (régulière ou en Transport A la Demande)
- 30 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- 1435 km parcourus sur l'année scolaire 2017/2018 par le ramassage scolaire, pour 6 enfants bénéficiaires.

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Urbanisme & Habitat

57 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (28 déclarations préalables, 13 permis de construire, 16 certificats d'urbanisme opérationnels)

- 9 dossiers enregistrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00)
- élaboration du PLUi-H (en 2019, participez à l'enquête publique).

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr.

Tourisme

- 2 hébergements recensés par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac

Contact CABA

Accueil : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30
Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60
Site Web : www.caba.fr
Page facebook : www.facebook.com/caba.official





MÉDIATHÈQUE de NAUCELLES



La Médiathèque vous accueille aux horaires suivants :

- lundi de 14 h à 17 h
- mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- mercredi de 14 h à 18h
- vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h

INSCRIPTION GRATUITE ET OUVERTE A TOUS

Tél : 04.71.63.00.28

bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr



La Médiathèque compte 818 inscrits dont 38 nouveaux
Grands choix de romans, albums, documentaires, BD, CD, jeux et jouets
Merci de votre fidélité tout au long de ces rendez-vous culturels



JANVIER 2018.....

Sylvie JULIARD quitte la Médiathèque.

Nous la remercions pour sa disponibilité, sa gentillesse, sa bonne humeur, ses compétences...

Elle est remplacée par Christiane EQUILLE avec toujours l'aide d'Yvette NOYGUES.



Changement
de documents
avec la MDC



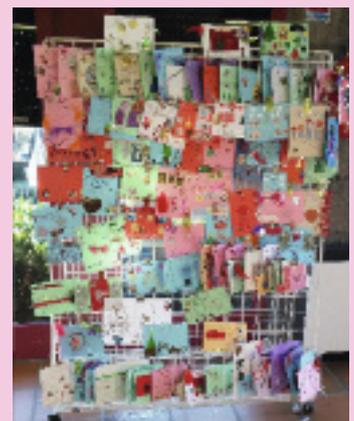
Choix de livres et lecture par les
enfants de l'école...



NOEL TRADITIONNEL....

Avec la création de cartes, suivie de l'arrivée du Père Noël, d'un goûter et distributions de gourmandises.

Merci aux bénévoles et bien sûr au PERE NOEL...





EXPOSITION Michel MALROUX

ASSOS « LES 3 R »
du 11 juin au 24 août 2018



EXPOSITION DU 6 AU 26 NOVEMBRE 2018

Les photographies d'Adrienne CALMONT
Les cartes brodées de Nicole JUERY
Les peintures sur porcelaine de
Christiane MONTARNAL
Les vitrines miniatures de Brigitte PASCAL



EXPOSITION SUR L'HISTOIRE LOCALE PENDANT LA GRANDE GUERRE - Novembre-décembre 2018



SAISON CULTURELLE 2018

Conte « Ceux des étangs »,
le 11 novembre
à la salle culturelle
La conférence de Cintegabelle
au buron, le 8 décembre



Le Festival, histoire et genèse

L'histoire du Festival d'Aurillac est particulièrement atypique dans le paysage culturel français.

Créé en 1986 et inscrit volontairement dans un territoire rural, il n'a cessé dès lors de s'imposer comme l'une des principales manifestations de spectacle vivant en France, festival de référence pour les Pouvoirs publics, référence aussi à l'échelle européenne et internationale en matière d'Arts de la rue.

Tout en ouvrant la programmation à des formes très différentes, Michel Crespin puis Jean-Marie Songy et leurs équipes ont créé avec les artistes de rue des **relations fortes et durables**. Ce festival a été construit **grâce et avec les artistes** de ce secteur du spectacle vivant. Depuis les débuts, le nombre de compagnies n'a cessé de croître : en 1986, Aurillac accueillait 6 compagnies officielles et 1 compagnie de passage ; aujourd'hui, la programmation officielle réunie environ 20 compagnies, une programmation reconnue à la fois pour sa **qualité et son ouverture à tous et à toutes formes d'expression**. Viennent en parallèle, pour constituer le grand marché du spectacle de rue, plus de 600 compagnies de passage, qui font du Festival d'Aurillac un événement exceptionnel de création, de recherche et de diffusion artistique. Le succès « grand public » de la manifestation a confirmé cette réussite. Durant le Festival, **Aurillac triple sa population** : plus de 100 000 personnes se croisent, durant les 4 jours. On y rencontre un **public très divers, intergénérationnel et traversant toutes les classes sociales**.

En parallèle, les habitants du Bassin d'Aurillac se sont également approprié le Festival. Les 33 éditions ont peu à peu formé localement un public friand et connaisseur du théâtre de rue. Ce qu'a bien montré le succès immédiat et grandissant des « Pré-

lables » initiées à partir de 1999, programmations de spectacles hors période du Festival dans des **villes et villages de l'agglomération aurillacoise**, du département et de la région.



Générik Vapeur ©Pierre Soissons

Le Parapluie, pourquoi et comment ?

Au-delà de l'événement, le Festival tire en grande partie son essence de l'intérêt qu'il porte à la création contemporaine. Celui-ci s'est développé sous différentes formes : résidences d'écriture, de construction, de répétitions ; coproductions et diffusion de spectacles ; engagement dans la formation qui se traduit par un partenariat avec l'option Théâtre-Expression Dramatique du Lycée E. Duclaux et l'implication d'Eclat dans le cursus de formation de la FAI AR (Formation avancée itinérante des arts de la rue, créée par Michel Crespin).

Autant de contributions du Festival à l'évolution du théâtre de rue en France et en Europe qui ont été renforcées par le projet du Parapluie. Pour soutenir le développement du Festival, la CABA s'est engagée en 2003 dans la construction et l'aménagement du Parapluie, premier exemple en France de construction d'un lieu spécifique pour les Arts de la Rue.

Situé à Naucelles, sur la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, le Parapluie est composé de véritables espaces de travail avec

2 bâtiments et des espaces extérieurs et permet ainsi la construction et la mise en œuvre des projets de spectacles des compagnies accueillies en résidence. (*Atelier couture, atelier fer et bois, atelier peinture-matière plastique, parquet de danse, salles de répétition, espace de stockage, bureaux, foyer, loges et sanitaires...*)

S'ajoutant au lieu d'hébergement, ce lieu de fabrique donne au Festival d'Aurillac les moyens d'accueillir et d'accompagner les artistes tout au long du processus de création et toute l'année.

ACTUALITES 2019

Les résidences au Parapluie

- Compagnie l'Homme debout "Mo et le Ruban Rouge", du 14 au 27 janvier
- La Folie Kilomètre, du 21 au 27 janvier
- Margo Chou "SensationalPlatz", du 13 au 21 février
- Le G. Bistaki "Bel horizon", du 25 février au 5 mars
- Kumulus "NonDeDieu", du 7 au 28 Mars
- Les Souffleurs "Terra Lingua", du 30 mars au 13 avril
- Artonik "Sangkumtha-Hope", du 17 avril au 27 avril
- Compagnie AlixM "BRECHES ou Faute de révolution nous appuierons sur la ville", du 1^{er} au 15 mai
- Kamchàtka "Alter", du 1^{er} juin au 8 juin
- Compagnie d'ELLES "LIESSE(S)", du 24 juin au 7 juillet.

Les résidences des compagnies donnent lieu à des rendez-vous avec le public.

Informations et réservations (accès libre) > www.aurillac.net

Jean-Marie SONGY

DIRECTEUR DU FESTIVAL ET DU PARAPLUIE DE 1994 À 2018

Le Parapluie,

Après une période de développement intense et très rapide du festival international de Théâtre de rue d'Aurillac (créé en 1986 par Michel Crespin) l'idée est née dès le milieu des années 90 d'édifier une fabrique destinée au travail de création de spectacles de rue.

Avec José Rubio alors directeur technique du festival, encouragés par le Ministère de la culture, nous avons réuni tous les partenaires institutionnels de l'association Eclat pour monter un dossier architectural sous les conseils spécialisés de plusieurs artistes de rue et ainsi trouver les moyens de son financement.

La CABA prit alors la responsabilité de sa mise en œuvre avec le soutien de la Région, de l'Etat, du Département du Cantal et de la Communauté Européenne, c'est ainsi que le Parapluie après plusieurs possibilités d'implantations géographiques trouva son écrin vert à Naucelles.

C'était primordial pour nous de proposer aux artistes en résidence à Aurillac d'être dans le paysage cantalien, espace d'inspiration et de concentration avéré aujourd'hui.

Et maintenant depuis 15 ans cet outil est prisé comme l'un des mieux conçu et des plus agréables à vivre grâce à sa qualité d'accueil orchestré jusqu'à aujourd'hui par Hugo Lecanu, régisseur général du Parapluie.

Sous la houlette de Cédric Ginouvès directeur technique actuel et Christophe Paris administrateur, le Parapluie s'est développé et s'est équipé au top des demandes des artistes.

Donner cette appellation « Le Parapluie » à cet espace de travail est venu de l'idée que ce qui est le plus rude pour répéter un spectacle de rue est de le faire sous la pluie.

Le théâtre de rue rendait hommage ainsi à la ville qui l'a accueilli les bras et les esprits ouverts : Aurillac la capitale du Parapluie est devenue aussi celle du théâtre de rue.

Un mariage réussi !

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette magnifique réalisation, ils ont permis d'ancrer les arts du théâtre de rue et de la liberté d'expression dans les rue d'Aurillac.

Jean-Marie Songy
Décembre 2018



J-M. Songy et D. Marot ©Thierry Bonnet

Le Festival 2019

**Du 21 au 24 août
& Les Préalables du 12 au
20 août**

Retrouvez toute l'actualité de
l'Association ECLAT en
consultant le site

www.aurillac.net ou en vous
abonnant à la newsletter et à la
page Facebook.



26000 Couverts ©Pierre Soissons



L'ÉCOLE



Coordonnées

ÉCOLE PUBLIQUE DE NAUCELLES

Rue du Terrou

15250 NAUCELLES

Tél. élémentaire : 04 71 63 00 35

Tél. maternelle : 04 71 63 00 37

Horaires

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi :

8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 30 - 15 h 45

Mercredi : 8 h 30 - 11 h 30

— L'équipe Enseignante

L'école dispose de 8 postes : 8 enseignants et d'un maître supplémentaire 4 matinées.

Mme Salarnier bénéficie en tant que directrice d'une décharge. Elle est à son bureau le lundi matin, le mardi après-midi, le vendredi matin et certains mercredis. Elle a en outre une décharge syndicale pendant laquelle elle reste joignable par les enseignants et responsable du fonctionnement de l'école.

Depuis le mois de novembre, un emploi service civique aide à la direction.

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Petite section	23	Mme Fresneau Ingrid
Moyenne section	23	Mme Joulia Christine
Grande section	26	M. Gargne Daniel
Cours préparatoire	23	Mme Ceaux Christelle
Cours élémentaire 1	28	Mme Garcia Delphine
Cours élémentaire 2	20	Mme Mathey Magali - M. Vassort Sophonie
Cours moyen 1	24	M. Marche Michel
Cours moyen 2	13	Mme Maury Sandrine

Enseignante brigade rattachée à l'école : Termentina Karine.

Mme Gache intervient à l'école le lundi matin, mardi matin jeudi matin et le vendredi matin. Ce qui permet de dédoubler les classes les plus surchargées.

L'école bénéficie de l'intervention d'un membre du réseau d'aide : Mme Cambon (enseignante du RAD). Sa mission est de prévenir les difficultés d'apprentissage et de remédier aux difficultés passagères et/ou persistantes des élèves.

Atsems : Mme Espalieu Corinne - Mme Lassalle Laurence (PS) - Mme Marmitte Martine (GS) - Mme Laveissière Annie (MS).

Cantine, garderie et entretien : Mme Chapuis Séverine - Mme Courtine Eliane - Mme Delpuech Aurore - Mme Orhac Fabienne - M. Tedo Bruno.

— Les partenaires de l'école

- **La mairie** : La subvention mairie pour l'année scolaire 2018-2019 s'élève à 8116 €, soit 46 € par enfant. Chaque année, la direction prélève 4 € par élève pour son budget de fonctionnement.

La mairie finance les travaux de mise en conformité et d'entretien des locaux.

Ainsi, en quelques années, toutes les classes, couloirs, préau et toilettes ont été refaits à neuf. Monsieur le Maire informe le conseil d'école que des travaux d'isolation thermique sur le bâtiment de l'école maternelle auront sans doute lieu pendant l'été 2019.

- **L'APE** : Sans le financement que l'APE apporte, aucune des sorties précédemment listées ne pourrait avoir lieu. Elle accorde cette année encore une subvention de 200 € par classe (100 € pour la rentrée et 100 € pour « Noël »). Elle finance également un spectacle de Noël pour tous les enfants de l'école.

- **le Centre Social de la vallée de l'Authre** : il organise les activités périscolaires. Les TAP ont lieu le mardi et le jeudi de 15 h 45 à 17 h 15.

Joëlle SALARNIER,
Directrice

CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

En 2018 grâce à l'ensemble de nos financeurs : les mairies, l'Europe, la région, l'Etat, la réserve parlementaire de Mme Josiane COSTE, la CAF et grâce à l'implication des habitants et du conseil d'administration nous avons pu intégrer de nouveaux locaux : permettant aux familles un accueil chaleureux et adapté. Le centre social est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il organise une fonction d'accueil et d'écoute informelle des habitants et des associations. Il assure une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et organise la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire

Le mot de la présidente

L'année 2018 fut riche, en événements et en moments forts, qui ont permis de renforcer notre ancrage territorial auprès des habitants.

Au mois de décembre une nouvelle page s'est ouverte pour notre structure à l'occasion de la signature des marchés avec les entreprises retenues pour la construction des nouveaux locaux. Ce projet porté par la commune de Naucelles a abouti fin 2018. Ce bâtiment permettra de renforcer notre identité, d'être plus performant, de développer notre attractivité, de poursuivre notre ouverture vers les territoires et de maintenir les activités sur l'ensemble des communes adhérentes. En effet, ce lieu améliore les conditions d'accueil du public, des bénévoles, des adhérents et permet aux salariés de travailler plus sereinement.

Au cours de cette même année nous avons confirmé notre partenariat avec les centres sociaux du département en adhérant à la Fédération Nationale et en recevant, à Reilhac, la fédération départementale pour son assemblée générale. Cette instance doit permettre de poursuivre la mutualisation de certaines actions, de développer des stratégies sur le plan politique et un travail prospectif pour l'avenir de nos structures tout en respectant et préservant l'identité de chacune.

Aujourd'hui, j'ai choisi de mettre en lumière une nouvelle action du Relai Petite Enfance organisée dans la salle de Teissières de Cornet. Au cours de cet après-midi hivernal l'animatrice Laure et les assistantes maternelles engagés dans le projet CD et les parents bénévoles, ont su créer, grâce à leur prestation, une ambiance chaleureuse.

Différentes animations en direction des enfants gardés et de leurs parents ont été proposées. Pour une première, ce fut une belle réussite et un réel moment de partage entre tous les participants. Félicitations à vous toutes.

Dans les perspectives pour les mois à venir, en lien avec le projet social, je souhaiterais voir, avec le partenariat tissé, le développement d'actions dirigées vers les plus fragiles.

Au niveau du personnel comme tous les ans des changements ont été opérés. Du fait du départ de Marie MONTARNAL (réfèrent famille et coordinatrice TAP) nous avons recruté Marion ROQUES de formation assistante sociale. Camille MEYNIEL (animatrice ALAE, TAP et ALSH) a quitté le département alors que Juliette MEYER nous a rejoint dans le cadre d'un service civique.

Je terminerai mon propos en remerciant vivement : les salariés pour leur sérieux et leur enthousiasme permanent les bénévoles et tous les adhérents qui font vivre et évoluer notre structure, les membres du CA pour leur engagement et particulièrement Andrée SARRAZIN qui me seconde au niveau du PEDT et de la Fédération départementale. les sept communes pour leur soutien logistique et financier ainsi que la CAF, le Conseil Départemental, la DDCSPP, la CABA, la MSA, l'Europe et l'ensemble de nos partenaires.



Portes ouvertes 2018 au Centre Social

Concernant l'ensemble de nos activités des informations sont mises à disposition sur le site du centre social et disponible auprès des secrétaires de mairie des 7 communes.

N'hésitez pas à nous rendre visite et à nous soumettre vos projets vos envies pour notre territoire...

<http://csiva.fr/>

Horaires d'accueil du centre social :

LUNDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

MARDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

JEUDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

VENDREDI de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 00 à 17 h 00

centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

CSIVA : 2 place des écoles - 15250 Naucelles.

Pour le bureau et le Conseil d'administration

La présidente
Christine MARTIAL



Le groupe majoritaire « Avec vous, pour NAUCELLES ! »

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous souhaitons vous présenter nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année ; avoir une pensée particulière pour les familles (trop nombreuses, 25 en 2018) éprouvées par la disparition d'un proche ; saluer les nouveaux arrivants, nombreux eux aussi et tellement nécessaires à la vitalité de notre commune !

Le recensement l'a montré, nous progressons légèrement en nombre mais c'est au prix de 170 constructions nouvelles en 10 ans. C'est dire combien, ici comme ailleurs dans ce département, notre pyramide des âges est affectée par le vieillissement, l'isolement et mot à la mode : la décohabitation... qui de manière inexorable font tendre, en moyenne, vers 2 personnes le taux d'occupation d'un logement.

Les effets à venir du nouveau Plan d'urbanisme intercommunal et la conjonction de ces tendances sociétales devraient assez logiquement voir notre population diminuer à l'horizon 2030... Nous amenant à considérer que **NAUCELLES a désormais atteint sa taille adulte** :

- riche de ses commerces et services qu'il faudra savoir faire vivre et défendre à commencer par La Poste...

- riche aussi de ses équipements parfois obtenus avec opiniâtreté.

De ce mandat qui s'achève, il restera le souvenir de deux chantiers majeurs réalisés avec l'abnégation de toutes et tous en site occupé, l'école et la mairie qui auront mobilisé plus d'un million d'euros à eux deux.

...La chance, aussi, d'avoir pu mener à bien le projet d'installation d'une boulangerie !

...Egalement, l'opportunité qui a fait l'unanimité du conseil de construire (avec 70% de participations publiques obtenues) et d'accueillir depuis le 21 novembre dernier les locaux administratifs du Centre social intercommunal de la Vallée de l'AUTHRE.

...La concrétisation espérée des voies douces reliant NAUCELLES à REILHAC et NAUCELLES aux QUATRE CHEMINS viendra, nous le souhaitons, clore cette année, le programme soumis à votre approbation en 2014 dont nous sommes comptables pour encore 12 mois.

Avec un total avoisinant les 5 millions d'euros investis en 10 ans incluant les perspectives 2019, un endettement stable et des taux d'imposition également stabilisés depuis 4 ans, nous espérons avoir répondu à la question du « POUR QUI ? »... Pour NAUCELLES ! Pour ses FAMILLES ! Pour ses ELEVES ! Pour nous TOUS !

Toute action est par nature imparfaite mais le minimum est qu'elle soit comprise du plus grand nombre. Si à la question du « COMMENT ? » vous n'aviez pas toutes les réponses, nous sommes toutes et tous disponibles pour vous les apporter !

Les élus du groupe majoritaire :

Christian POULHES, Christian GASTON, Christine TOUZY, Jacques MURATET, Céline ARSAC, Jacky MARGE, Evelyne LADRAS, Michel ARRESTIER, Hélène BACHELERY, Jean Philippe MONCANIS, Marjorie FREYSSAC, Corinne FALIES, Muriel FALISSARD, Bernard CHALIER, Marie MALROUX, Jean-Pierre REYT.

LIBRE EXPRESSION

Les élus de l'opposition s'interrogent ?

Merci à M. le Maire de nous ouvrir une petite fenêtre dans cet édito afin que nous puissions ensemble nous interroger sur toute une série de pourquoi.

Pourquoi nous ne cédon pas aux chants des sirènes qui voudraient que nous adoptions toutes les délibérations proposées ? Pourquoi nous nous sommes abstenus lors du vote du budget principal ?

Pourquoi ne connaît-on pas le coût du centre social, quel sont les artisans qui ont participé à cette réalisation, à quelle hauteur a-t-il été subventionné ?

Pourquoi M. Guillaume (trésorier) et M. Delcros (sénateur) ont des positions diamétralement opposées concernant la gestion des dépenses de notre commune ?

Pourquoi les subventions demandées concernant la place commerciale et la voirie ont été refusées ?

Pourquoi accorder une aide aux îles en oubliant peut-être des Naucellois et des Naucelloises ?

Pourquoi vouloir effacer certains non payés (loyers, cantine) ?

Pourquoi existe-t-il un tarif préférentiel pour la location de la salle culturelle ?

Pourquoi la délibération concernant les parcelles à vocation agricole n'a pas été appliquée de suite ?

Pourquoi la fontaine de Vaureilles n'est plus sur l'espace public ?

Pourquoi le devis de M. Coste concernant des stores a-t-il été écarté alors qu'il était conforme ?

Pourquoi vouloir faire un chemin sur un espace privé malgré les réticences du propriétaire ?

Pourquoi n'y a-t-il plus de comité des fêtes, de club des aînés, d'équipe de foot ?

Pourquoi l'étang du bas a eu des reflets rouges en surface ?

Pourquoi laisse-t-on l'étang du haut s'envaser et s'envahir d'une végétation non désirée ?

Pourquoi la décharge interdite de Varret est-elle toujours fréquentée ?

Pourquoi la commune ne semble pas être concernée par la transition énergétique ?

Pourquoi ne pas intervenir pour rendre les trottoirs aux piétons et aux poussettes ?

Pourquoi la rampe demandée au rond point pour faciliter l'accès au chemin piétonnier n'est toujours pas faite ?

Pourquoi ne pas être plus vigilant sur l'utilisation du robinet d'eau du cimetière ?

Pourquoi les PV des différents conseils doivent être très souvent corrigés voir rejetés ?

Pourquoi les comptes rendus des conseils dans la presse locale ne disent pas tout ?

Pourquoi notre droit de réponse se limite à cette demie page ?

Tout ces « pourquoi » ont un seul but : celui d'inviter chacun d'entre nous à s'interroger sur la pertinence de certaines dépenses, sur les divers choix, sur les orientations qui sont prises, à notre place qu'auriez-vous fait ?

Éviter les dépenses excessives, préserver le contribuable tout en lui assurant une bonne qualité de vie, voilà notre credo.

Avec tout nos meilleurs vœux pour 2019.

Les élus de l'opposition :

Michel LAVAL, Marie-Christine CLUSE, Patrick VISI

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Tout au long de l'année 2018, les jeunes du CMJ ont apporté leur contribution à l'organisation de divers événements et ont honoré de leur présence les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre afin de saluer la mémoire de nos soldats morts pour la patrie. Ils défendent avec ardeur leurs projets et ont ainsi pu voir aboutir la mise en place des tables de pique-nique et l'installation des distributeurs de sacs pour déjections canines.

Tout récemment les jeunes conseillers se sont rendus à Paris et ont eu l'immense privilège de visiter le Sénat sur invitation de la Sénatrice Madame Costes.

Un moment fort de leur engagement de conseiller et de citoyen qu'ils n'oublieront pas.

Merci à Madame Costes pour ce moment précieux, au Centre social de la Vallée de l'Authre organisateur du séjour, à la C.A.F., à la municipalité et aux accompagnateurs bénévoles.

Ce séjour a été ponctué d'une visite à la Tour Eiffel, de la découverte du quartier Barbès, d'une visite au manoir hanté, d'une matinée avec nos deux guides « dans les pas de mai 68 » avec un passage à l'école des Beaux Arts, au théâtre de l'Odéon, et l'incontournable Sorbonne lieux emblématiques de la révolte de 68. Nous avons pu aussi profiter d'un survol de Paris dans un espace de réalité virtuelle (moment très impressionnant pour tous et magique).

La fin du séjour a donné lieu à un moment de convivialité dans une brasserie Auvergnate.

Pour l'année à venir, le Conseil Municipal Jeunes conduira les actions suivantes :

Décoration de Noël de la salle culturelle, participation au service du repas des aînés et à la distribution des colis avec les membres du CCAS, journée de l'environnement, parcours du cœur.

Les jeunes conseillers continueront à défendre leurs idées devant Mr le Maire et son Conseil Municipal. Ils vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2019.

Marie-Christine LAGRIFFOUL,
conseillère municipale, en appui d'Evelyne LADRAS,
conseillère déléguée à la CABA et à l'animation du C.M.J.

**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
VOTRE JARDIN**

JARDIN CONSEIL
- plus que le jardin -

14 route d'Ayrens
15250 NAUCELLES
04 71 63 01 63
www.jardinconseil-aurlillac.fr

Rejoignez-nous sur :



LA COMMISSION ANIMATION DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF – COMMUNICATION

La municipalité a accompagné les associations sportives et culturelles tout au long de l'année à travers la mise à disposition des salles et équipements sportifs communaux (centre omnisport, terrain de foot, terrain de tennis...).

Au printemps, le terrain de foot a bénéficié d'une remise en état, jamais réalisée auparavant : décompactage, sablage, carottage, aérateur à pointes puis regarnissage en gazon. Pour réaliser ces travaux, nous avons bénéficié du matériel du service des sports de la ville d'Aurillac, que nous remercions, et des compétences en espaces verts de Charles Mortessagne que nous remercions également. Nous avons installé six modules de tir à l'arc au COSVA pour répondre à la demande de la retraite sportive de la vallée de l'Authre.

La rénovation du local de la pétanque est prévue en 2019 avec la rénovation des sanitaires et l'ajout d'une salle annexe qui pourra bénéficier également à d'autres usagers.

La commission animation a soutenu et participé largement à l'organisation de manifestations comme la démonstration de sculpture à la tronçonneuse, le parcours du cœur, le Trail ...

Elle s'efforce de fédérer l'ensemble des associations pour favoriser les activités de toutes et leur bonne entente. Au cours de l'année, nous avons ainsi réuni à plusieurs reprises les associations afin d'y concourir.

Par ailleurs, nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent pour proposer aux Naucellois et Naucelloises de nombreuses activités et autres animations.

La journée « portes ouvertes des associations »



La nouvelle édition de la journée « portes ouvertes » des associations s'est déroulée dans la bonne humeur au COSVA, le samedi 15 septembre. Les associations sportives et culturelles ont été invitées à présenter leurs activités, réaliser des démonstrations et à échanger avec le public venu se renseigner pour la saison 2018/2019.

A cette occasion, nous avons remis une coupe à

notre championne de France naucelloise de danse ligne, Chloé Plantade, dans la catégorie junior série C. Une démonstration des adhérents de l'association Line dance and Co, suivie d'un pôt offert aux bénévoles des associations, a clôturé de manière conviviale cet après-midi.

La démonstration de sculpture à la tronçonneuse



A l'initiative de Bernard Crueghe, Marc Fournier et Jean-Philippe Moncanis, un collectif associé au comité de jumelage « Naucelles - Ars en Ré » porteuse de la manifestation, accompagné par la municipalité, a organisé une démonstration de sculpture à la tronçonneuse le samedi 15 et dimanche 16 septembre dans le centre bourg. Le public a pu admirer le travail en direct de deux sculpteurs sur bois qui ont réalisé, en moins de deux jours, chacun une œuvre originale à partir d'une bille brute de bois d'un mètre de diamètre.

Cette manifestation se veut être le préalable d'un festival de sculpture à la tronçonneuse de plus grande envergure « déchain'bois » pour 2019. Dans cet objectif, le comité d'animation a été relancé avec la volonté d'associer toutes les personnes intéressées par le projet (contact Bernard Crueghe)

Le parcours du cœur

Il s'est déroulé le dimanche 8 avril au COSVA. Environ 45 personnes ont participé à la marche, circuit de Varet, circuit de Lombert pour les plus courageux. Avec l'appui de bénévoles, personnel de santé, les participants ont pu mesurer les effets de leurs efforts ! Une vente de brioches, fournies par l'école de boulangerie a été assurée par le conseil municipal jeune. Nous remercions tous les participants ainsi que les associations sportives qui ont participé à la récolte de 285,50 € pour l'association « fédération française de cardiologie ».

Céline ARSAC, *adjointe chargée de la petite enfance, de la vie culturelle et de l'information*

Christine TOUZY, *adjointe chargée des finances et de la vie sportive,*

Michel ARRESTIER, *conseiller délégué au sport, chargé de la gestion des salles communales*

A.C. ET A.P.G. (Anciens Combattants)

Président actif : Louis PEYRAT
Cap Del Couderc – 15250 Reilhac – Tél 04.71.47.23.41
Vice-Président : René TEULIERE
Secrétaire – Trésorier : Noël BRUEL
Porte-drapeau : Pierre CALVET, Albert MATHIEU

A.C.C.A.

Président : Christian RIVIERE
1, allée de Lavigne – Naucelles – Tél 04.71.47.27.26
Vice-Président : Bernard POIGNET
Secrétaire : Maurice POIGNET
Secrétaire adjointe : Françoise POIGNET
Trésorier : Michel LAVAL
Trésorier adjoint : Serge PLACE

ANIMATION CANTAL BLUES

Président : Eric FARGES
Secrétaire : J-Philippe MONCANIS
5, chemin de Viers – Naucelles – Tél 04.71.47.24.38
Trésorier : Serge COMBETTES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Maria PLACE
11, chemin de Tourtoulou – Naucelles – Tél 04.71.47.27.89
Vice-Présidente : Yvette NOYGUES
Secrétaire : Luce MAYENOBE
Trésorière : Geneviève DELVAUX BILLEROT

COMITE D'ANIMATION

Président : Bernard CRUEGHE - Tél. 06.61.61.02.08
13, chemin de Viers - Naucelles
Secrétaire : Jean-Philippe MONCANIS
Trésorier : Marc FOURNIER

NRJ SC – HANDBALL

Présidente : Paméla RAYMOND
Avenue des Prades - 15250 JUSSAC
Secrétaire : Isabelle CARNET
Trésorier : Marc TOUZY

TENNIS-CLUB

Co-présidents : Jordan MASSOT - 7, Impasse des Coquelicots -
Teissières-de-Cornet et Robert PASCAL - 21, cité Encanjac -
Naucelles
Trésorier : Yann BERGER
Secrétaire : Daniel PONS
Secrétaire adjointe : Julie MASSOT

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Emilie CONDAMINE-BLANCHEFLEUR - 13, impasse
des Coquelicots - Teissières-de-Cornet
Vice-présidente : Emilie HERNANDEZ
Trésorière : Aurore LABROUSSE
Trésorière adjointe : Véronique ENTRAYGUES
Secrétaire : Régine MARTIN

PING DU PAYS DE NAUCELLES

Présidente : Sandrine BAILLEUL
Cautrunes - 15250 JUSSAC
Secrétaires : Christian CASSAGNES et Alain LAUBIE
Trésorier : Jacques DELORT

PETANQUE NAUCELLOISE

Présidente : Chantal PLACE
13, chemin de Tourtoulou - Naucelles - Tél 04.71.47.25.65
Vice-Président : Jacques IZOLET
Secrétaire : Laurent PRAX
Trésorier : Jacques MATHIEU

COULEURS ET PINCEAUX

Présidente : Béatrice FOURNIER
Vice-présidente : Martine BOUYGE
36, route de Varet - Naucelles- Tél 09.72.12.95.16
Secrétaire : Yvette NOYGUES
Trésorière : Andrée RENARD

AU CHŒURS DE LA VALLEE

Siège : Presbytère de Marmanhac (15)
Président : Jean-François GIRAUDET
Tél : 04.71.47.30.67
Secrétaire : François BONNET
Trésorier : Michel PIERRE

COMITE DE JUMELAGE

Présidents d'honneur : Jean-Pierre OLIVIER - André DEGUIRARD
Président : Christian POULHES
Président délégué : Gérard CHANCEL
14 Hameau de Lardennes – Naucelles
Vice-Présidente : Céline ARSAC
Secrétaire : Yvette NOYGUES
Secrétaire adjointe : Brigitte MACOULLARD
Trésorière : Odile POULHES
Trésorière adjointe : Monique DELMAS

DE FIL EN AIGUILLES

Présidente : Yvette NEGRON - Chemin de Tourtoulou
Secrétaire : Elisabeth VAL
Trésorière : Josette SALESSE

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES

Président : Gérard CHANCEL
14 Hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04.71.47.25.82
Vice-Présidente : Marie-Thérèse BRUEL
Secrétaire : Annie BERTRAND
Trésorière : Monique DELMAS

GROUPEMENT VALLEE DE L'AUTHRE – FOOTBALL

Président : Fabrice GAUTHIER
Co-président : Hervé GANE
27, bis rue de la Réginie - Naucelles - Tél 04.71.47.26.02
Secrétaire : Patrice GARRY
Trésorier : Patrice BERTHUIT
Trésorier adjoint : Laurent LAPIE
Coordinateur : Yohann ALRIVIE

ATHA YOGA RELAXATION NAUCELLES

Présidente : Françoise DELORT
28, hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04.71.47.22.73
Secrétaire : Josiane LAMBERT
Trésorière : Marie-Hélène JONCHERE

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Président : Jacques CROCHEPEYRE
14, rue du Plomb du Cantal – Naucelles – Tél 04.71.47.29.33
Secrétaire : Karine DJILALI
Membres : Alain DELPUECH, Liliane MISSON

MUSIQUES POUR

Président : Jean-Philippe MONCANIS
5, chemin de Viers - Naucelles - Tél 04.71.47.24.38
Secrétaire : Christine TOUZY
Trésorière : Hélène BACHELERY

DANCE & CO ACADEMY

Présidente : Corinne DELY
Secrétaire : Corinne FALIES
Trésorière : Nathalie DEBERTRAND

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE

DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices Présidents : Eliane ROUX - Geneviève CALVET - Christian
GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Yvette ROLLAND

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

Président : Antoine SENAUD
10, avenue des Raux - Jussac
Vice-président : Bernard LARIBE
Secrétaire : Raymond MALROUX
Secrétaire adjointe : Jacqueline SININGE
Trésorière : Marie-Paule LARIBE
Trésorier adjoint : Jean-Jacques DELPUECH

NAUCELLES MEMOIRE ET PATRIMOINE

Présidente : Céline ARSAC
16, rue du Puy Griou - Naucelles - Tél. 04 71 47 36 77
Vice-présidente : Marie-Claude BOUYSSOU
Secrétaire : Josiane COURBEBASSE
Trésorier : Jean-Michel TESTARD



MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Notre jeune association constituée en juin 2017 a réellement débuté son activité en 2018, en accompagnant le projet des travaux de l'église.

Cette association a pour buts : la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine public de la commune de Naucelles, et le cas échéant son patrimoine privé, en coordination étroite avec les propriétaires et autorités compétentes. Les objectifs de protection et de promotion du patrimoine public visent de façon très large tout élément du patrimoine historique, culturel, foncier bâti ou naturel, ainsi que toutes les actions d'animation soutenant de tels objectifs.

L'Association a également pour but d'entretenir la mémoire de tout fait culturel, social, historique ou autre, ayant caractérisé ou marqué la vie de la commune.

L'association a été partie prenante du lancement de la souscription, en collaboration avec la Mairie, avec la fondation du Patrimoine au mois de juin 2018, pour participer au financement des travaux de restauration de la charpente et de la toiture de l'église St-Christophe, débutés en octobre. Chaque don fait l'objet d'une réduction d'impôt.

Pour abonder cette souscription, un couteau a été créé spécialement par le coutelier aurillacois, Gérard Destannes en collaboration avec l'association : « le St Christophe », avec le bois d'une ancienne poutre en chêne de la charpente de l'église. Celui-ci, créé en édition limitée, est commercialisé avec l'appui de l'association.

Nous avons également participé



aux journées du patrimoine, le samedi 15 et dimanche 16 septembre en ouvrant les portes de l'église pour des visites commentées.

D'autres projets de préservation ou de mise en valeur du patrimoine vont être initiés dans l'année, toute personne intéressée peut nous contacter .

Céline ARSAC, *Présidente*



NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

ZONE CIRCULABLE

ZONE PIÉTONNE

TERRASSE

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

COLAS
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE

AGENCE D'AURILLAC
11 avenue du Garric - ZAC de Baradel - BP 237
15002 AURILLAC cedex

www.colasetvous.fr

0 805 210 805 Service & appel gratuits

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES

Article La Montagne
8 mars 2018

Convivialité et gastronomie sont les éléments de ralliement des Amis du Hameau.

Cuisine traditionnelle, d'ici et d'ailleurs, les préparations sont toujours de qualité.

Au gré des saisons, les idées et la bonne humeur ne font jamais défaut lors des rencontres ins-

crites dans un calendrier bien établi. Le bilan annuel de l'association est présenté lors de l'AG, au mois de mars, par son président. Ce dernier profite de cette assemblée pour remercier les participants pour leur fidélité, les membres du bureau qui s'impliquent dans l'organisation des rencontres et la municipalité pour la mise à disposition de locaux.



Gérard CHANCEL,
Président

Marc TOUZY

Responsable commercial



MCM
HYGIENE



43 Avenue Henri Mondor
15250 NAUCELLES



06.87.21.04.54



mcm.hygiene@orange.fr



COMITÉ DE JUMELAGE NAUCELLES - ARS-EN RÉ

■ **Marché de Noël décembre 2017 :**

Le Jumelage était présent ce jour-là avec un stand qui présentait des décorations de Noël confectionnées par nos adhérentes du Bureau... Etaient présents également l'incontournable Pineau, le sel, la soupe de poisson, parapluies (pièce unique des Ets PIGANIOL)...

■ **Samedi 17 février 2018 :**

Soirée avec « Patraque Théâtre » qui nous présentait « Eternelles Précieuses », comédie cocasse drôle...

■ **Du 14 au 18 Mai 2018 :**

Classe de mer organisée par Michel MARCHE et l'A.P.E. Participation de 54 enfants de l'école de Naucelles.

(Aide du Jumelage 20 € par enfant).

■ **Vendredi 16 mars :** Assemblée Générale de l'Association.

■ **22, 23, 24 juin 2018 :**

Week-end à Ars-en-Ré avec une quarantaine de participants. L'accueil de nos amis était toujours aussi chaleureux et les 3 jours se passaient dans la bonne humeur ! Samedi « journée libre »... jusqu'à 18 heures, heure à laquelle nous devions nous retrouver sur la place de l'église où se déroulaient les animations et le repas de la « Saint Jean ». La soirée se terminait par un bal organisé par l'Orchestre... Et un beau feu d'artifice avec illuminations de l'église et de son magnifique clocher !

Dimanche matin, Marché de Pays traditionnel, repas en commun avec nos amis arsais et vers 16 h 30 retour vers Naucelles...

■ **Du 23 au 29 Juillet :**

Camp des « ados » organisé par le Centre Social de la Vallée de l'Authre.

■ **Septembre :** Sculptures sur bois - Une première sur Naucelles ! Le Comité de Jumelage tenait la Buvette de ces deux journées organisées en même temps que le Forum des sports... Toutes les personnes désirant faire partie de notre association seront les bienvenuees, un bon accueil les y attend !...

Nous souhaitons une bonne année 2019 à tous.

Gérard CHANCEL,
Président délégué



TENNIS CLUB DE NAUCELLES



— Un cru 2018 de grande qualité !!!

Entre une saison sportive exceptionnelle et une manifestation caritative riche en émotion, le TCN aura vécu une année 2018 qui restera gravée très longtemps dans les mémoires Naucelloises.

— Un bilan sportif inimaginable...

S'avançant sur la pointe des pieds dans l'anti-chambre départementale suite à son accession en "pré-régionale", la formation fanion de Fabien Pons aura bluffé adversaires et partenaires pour décrocher son ticket et évoluer la saison prochaine au niveau régional !!! Des rencontres accrochées, un groupe soudé dans la difficulté pour un final historique depuis la création du club. Chapeau messieurs !

Aussi habile avec un ballon dans les pieds qu'avec une raquette dans les mains, l'équipe réserve aura pu compter sur un excellent Serge Simon pour atteindre son objectif. Au coude à coude avec une belle équipe de Vic-sur-Cère, les coéquipiers de Pascal Robert auront su garder la tête de leur poule et, cerise sur le gâteau, s'octroyer le titre de champion du Cantal "2^{ème} série" au profit du voisin Ytracois.

Opposée à des adversaires bien plus (voire trop) expérimentés, l'équipe trois du capitaine Greg Berger aura eu le mérite de ne jamais baisser les bras tant sportivement que moralement, et peut être fière d'avoir présenté un effectif complet chaque week-end. De belles valeurs humaines et sportives démontrées sur et en dehors des courts.

Pour sa première année de compétition, l'équipe féminine de Christine Touzy a brillamment remporté les "raquettes FFT" au niveau départemental. Aventure qui s'est poursuivie le dimanche 24 juin du côté d'Aubière où les partenaires de Marion Arnaud ont fièrement représenté le Cantal et échouèrent à un boyau de raquette de valider leur place au niveau national !!!

— ... Une soirée caricative inoubliable

Grâce à l'implication et l'investissement sans faille de nombreuses personnes, le samedi 9 juin fera date au

sein du club. Plus de 140 repas servis, près de 1.000 tickets de tombola vendus auront permis de récolter la somme de 3.700 euros au profit de l'association "Maël, une oreille pour la vie". L'ensemble du TCN renouvelle ses sincères remerciements à toutes les personnes qui auront pu faire de cette soirée une véritable réussite, tant sur un plan émotionnel que financier. De l'hébergement de la famille à la qualité

du repas proposé, la notion de solidarité n'aura jamais été galvaudée. Merci également à la municipalité et aux employés communaux pour leur soutien dans cette manifestation.

En contact régulier avec la famille, de très bonnes nouvelles devraient être apportées dans les semaines à venir. Patience !!!



— Un tournoi Open en grande forme

Pour sa troisième édition, le tournoi estival aura connu un réel succès tant sur un plan climatique que par le nombre croissant de participant(e)s. Côté accessits, la palme revient à Tristan Granier (TC Sèvres) qui remporte pour la seconde année consécutive le tableau "simple homme" au détriment de son jeune et prometteur frère Clément (TC Aurillac). En simple femme, Morgane Deleforge (PS Mauriac) inscrit son nom au palmarès 2018 au terme d'une finale de haute-volée remportée face à Audrey Rodier (Jussac TC). Les titres de 4^{ème} série reviennent cette année à Mickaël Loudes (TC Naucelles) et Aurélie Poujade (ASPTT). Le double mixte repart dans l'escarcelle de nos amis PTTistes avec la redoutable et conviviale paire composée de Jérôme Bonis, associé à la régionale de l'étape Marie Claux. Côté "off", le prix de la combativité a été désigné à l'unanimité aux mi-Naucellois/mi-Jussacois Marty qui auront soufflé un réel vent d'amitié, de simplicité et de sportivité sur cette édition.

Pour tout renseignement sur la vie du club, merci de contacter M. Robert Pascal (06.35.42.04.92) ou M. Massot Jordan (06.62.42.96.95)

L'ensemble du TCN vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!!

Yann BERGER



GROUPEMENT DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE après la victoire de l'Equipe de France de Football en coupe du monde...



Après une saison 2017/2018 riche en émotions (remise des labels de la Fédération Française de Football, maintien de notre équipe féminine en ligue régionale, finale de la Coupe du Monde de football remportée par la France...), notre école de football a repris les chemins des rectangles verts de toutes les communes du bassin depuis le mois d'août.

L'Assemblée Générale de notre association, organisée dans l'enceinte du terrain de football de Jussac, devant de nombreuses personnes, fut l'occasion de multiples échanges entre les dirigeants, les éducateurs et les parents et jeunes joueurs ; Patrice Berthuit, trésorier, nous présentait un bilan financier bien équilibré dépassant légèrement les 37000€. A noter une évolution des membres du bureau avec l'arrivée d'Hervé Gane en tant que co-président pour épauler Fabrice Gauthier. Yann Alrivie nous a présenté aussi le projet club pour les saisons à venir avec un volet sportif (maintien et montée en ligue régionale d'une équipe dans les catégories U15 et U18 masculines et féminines) et un projet

éducatif et social où notre école de football tient à garder son ancrage dans le bassin en donnant à chacun un espace pour s'exprimer et en recherchant à valoriser des animations diverses dans le cadre du Projet Educatif Fédéral de la Fédération de Football.

Ce dernier devrait normalement voir une évolution de son contrat de travail avec une revalorisation horaire pour passer de 10 heures par semaine à 15 ou 17 h 30 (en fonction d'une aide que nous devrions obtenir de la Fédération).

Notre club, par l'intermédiaire du Comité Départemental Omnisport, complète son encadrement avec l'arrivée de Léo Martial pour aider Yann Alrivie, sous la forme d'un Contrat Civique ; Léo aura aussi pour mission de faire découvrir le football auprès des jeunes élèves de nos communes avec l'action « Foot à l'école » menée sous l'égide du District du Football du Cantal.

Nous noterons enfin que notre école de football a dépassé les 200 licenciés en cette année de victoire de la Coupe du Monde par l'équipe de France de foot-

ball masculine... mais aussi un nombre de licenciées féminines en hausse... Espérons la même réussite pour l'équipe de France féminine de football lors de la prochaine Coupe du Monde qui se déroulera dans notre pays au mois de juin prochain (demies-finales et finale au stade de Lyon dans notre grande région).

Le Groupement de la Vallée de l'Authre, ses dirigeants, ses éducateurs et tous nos jeunes joueurs remercient la commune de Naucelles pour la mise à disposition du terrain de football, sa bonne remise en état nous permettant d'y organiser depuis quelques semaines des matchs de championnat, mais aussi de toutes les

installations municipales dont nous pouvons avoir besoin.

Tous se joignent au bureau de notre association pour présenter à l'ensemble des habitants de la commune leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Fabrice GAUTHIER,
Co-Président

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Notre Amicale des Parents d'Elèves a pour vocation de financer toutes les sorties scolaires de l'année (trajets piscine, sorties culturelles, ski, regroupements sportifs, spectacles, classes de mer (tous les 3 ans), visites au musée...) et certaines activités pédagogiques des enfants de l'école de Naucelles.

Au cours de l'année 2018, un nouveau bureau a été élu :

- Emilie CONDAMINE-BLANCHEFLEUR : Présidente
- Emilie HERNANDEZ : Vice-Présidente
- Aurore LABROUSSE : Trésorière
- Véronique ANTRAYGUES : Trésorière Adjointe
- Régine MARTIN : Secrétaire.

Nous tenons à remercier les 3 membres du bureau qui ont démissionné: Marlène CHAMBON, Stéphanie RISPAL et Séverine VIDALINC, pour leur dévouement dans cette association.

Nous remercions également les parents qui nous soutiennent et nous aident lors de la préparation et la réalisation des manifestations ainsi que l'équipe enseignante et le personnel de l'école.



Dates à retenir pour 2019 :

- Quine annuel : samedi 9 février 2019 à 20 h 30,
- Carnaval : 9 mars 2019
- Fête de l'école : 28 juin 2019.

L'ensemble du bureau vous présente leurs meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2019.

Emilie CONDAMINE-BLANCHEFLEUR
Présidente

HATHA YOGA RELAXATION

Cette année encore 24 adhérentes ont rejoint Anne-Marie Izoulet pour pratiquer le Yoga au buron de Naucelles tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45.

Cette pratique très exigeante nous est enseignée avec beaucoup de savoir par Anne-Marie et nous lui en sommes très reconnaissantes.

Fin décembre nous avons partagé le pot de Noël à la salle polyvalente et nous poursuivrons l'année avec des stages et la traditionnelle assemblée générale fin juin.

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez contacter la présidente Françoise Delort au 04.71.47.22.73

Une pensée toute particulière pour Kinou qui nous a quittés cette automne.

Françoise DELORT,
Présidente

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
DEPANNAGE - SERVICE APRÈS-VENTE**

SARL MARONCLE FRÈRES

25, rue de l'Authre
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 27 12



PING DU PAYS DE NAUCELLES



Le Ping du Pays de Naucelles est une association intercommunale dédiée à la pratique du tennis de table en loisir comme en compétition. Nous invitons tous les Naucellois et autres habitants des communes environnantes à venir taquiner la petite balle avec nous quand ils le souhaitent, les mardis et vendredis à partir de 20 h 30 ainsi que les mercredis de 17 h 15 à 18 h 25. Nous accueillons toutes les personnes qui veulent essayer sans distinction d'âge, de sexe et surtout pas de niveau et ceci toute l'année.

Notre club est engagé en championnat par équipe au niveau départemental (4 équipes) mais aussi en championnat individuel pour nos joueurs âgés de 10 ans à plus de 80 ans chacun dans leur catégorie respective. Cette saison nous n'avons pas pu engager d'équipe en championnat par équipe régional faute de disponibilités du gymnase.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la présidente (Sandrine Bailleul au 06-67-81-80-42), le secrétaire (Alain Laubie au 06-72-54-42-49) ou vous rendre sur l'un des créneaux ou bien encore vous rendre sur notre page facebook « Ping du Pays de Naucelles ».

Sandrine BAILLEUL,
Présidente

PÉTANQUE NAUCELLOISE

Après une saison 2018 encore couronnée de succès, la pétanque naucelloise prépare déjà les différentes manifestations pour 2019

Saison 2018

- Malpel Valérie championne du Cantal tête à tête
- Bouillon Didier, Chappe Jérôme, Brasseur Denis, champions du cantal provençal
- l'équipe féminine en chpt des club monte au niveau régional
- l'équipe masculine en chpt des club monte au niveau honneur
- l'équipe masculine au niveau régional se maintient en coupe du Cantal, notre équipe féminine et masculine ce sont inclinés en 1/2 finale.

Compétitions pour 2019

- organisations de 4 concours
- open
- challenge erick clauzel
- qualificatif triplete cantal
- qualificatif t à t Cantal



Encore une saison bien remplie en organisation.

Notre club ne compte que 2 juniors, que nous avons intégrés dans les différentes équipes de championnat des clubs et coupe du cantal.

Elodie et Jonathan ont par leur adresse et bon comportement sur les terrains, aidé à la montée du club en division supérieure. Notre jeunesse est prometteuse.

Je tiens à remercier en tant que présidente, tous les bénévoles qui m'entourent, la mairie et les employés municipaux.

J'appelle au civisme, les abords du cabanon et des terrains de boule ne sont pas un lieu de déchetterie, des poubelles et containers ont été mis à disposition, gardons une commune propre.

Bonne année sportive à toutes les associations, ainsi qu'à tous les naucelloises et naucellois

Chantal PLACE,
présidente

COULEURS ET PINCEAUX

Lundi 24 septembre 2018, nous accueillons deux nouvelles adhérentes. L'association se compose de 12 adhérentes, chiffre que nous tenons à conserver afin de garder une certaine unité dans nos rencontres du lundi...

Du 23 au 27 mai 2018, 16^e Exposition – Le BURON de Naucelles reste bien sûr un endroit privilégié pour cette exposition où nous sommes toutes, ou presque, présentes pour accueillir des visiteurs fidèles mais aussi nouveaux !



Exposition au Buron du 23 au 27 mai 2018



1er juillet 2018 : stage à Figeac avec Cyril RAYNARD



Instant de repos... (Permanence durant l'Expo)

Ces rencontres se font toujours dans une grande convivialité et restent un moment très apprécié par tous...

Notre prochaine Exposition se fera certainement au Buron du 29 mai au 2 juin 2019.

Dimanche 1^{er} juillet nous étions à Figeac pour une journée « stage » qui s'est déroulée dans un « climat » idéal : Thème, « croquer la ville... »

Notre Association continue son bout de chemin dans une très bonne ambiance !

Béatrice FOURNIER,
Présidente

DE FIL EN AIGUILLES

La présidente de notre Association de "fil en aiguille" nous a quittés.

Un nouveau bureau a été élu :

- Yvette Négron : Présidente
- Josette Salesse : Trésorière
- Elisabeth Val : Secrétaire

Nous tenons à remercier notre ancienne Présidente pour son dévouement dans cette association.

Notre atelier continue ses séances tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h, au local situé dans l'ancien presbytère.

Toujours dans la bonne humeur et la même ardeur. Nous partageons nos savoirs faire avec plaisir, en couture, travaux manuels, tricotage pour notre famille et nos amis.

Merci à l'équipe municipale pour sa contribution.

Fin juin, une manifestation conviviale a été organisée autour d'un repas préparé par chacun d'entre nous, dans notre local.

Un repas partagé avant Noël est prévu.



Yvette NEGRON,
Présidente





HAND BALL CLUB NAUCELLES - REILHAC - JUSSAC - SAINT-CERNIN

Pour cette saison 2018-2019, le handball club NRJ SC était heureux de compter 110 licenciés toutes catégories confondues, nombre qui se stabilise pour la saison 2018-2019.

Nous avons cette saison la chance d'avoir pu compter parmi nous des licenciés fidèles mais également d'accueillir de nouveaux licenciés. Le club a engagé 12 équipes du moins de 9 ans aux adultes garçons et filles.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et pour tout niveau.

Un club qui réunit plusieurs communes

Le handball club NRJ SC qui signifie Naucelles, Reilhac, Jussac et St Cernin est composé de licenciés domiciliés sur divers cantons du secteur en plus des quatre communes principales soit Crandelles, Teissières de Cornet, St-Paul des Landes, Marmanhac, Ytrac... Mais également nous arrivons à conquérir des licenciés de communes plus éloignées comme Prunet ou St-Simon. Nous recensons de plus en plus de licenciés habitant à plus de 10 km de Naucelles.

Une convention avec le Club du Handball Club en Chataigneraie Cantalienne qui perdure

Depuis maintenant trois ans, le Handball club NRJ SC a signé une convention sur différentes équipes avec le club de St Mamet en Chataigneraie Cantalienne.

Cette convention permet à l'ensemble des licenciés de pratiquer leur sport au niveau territorial mais également sur haut niveau en moins de 18 ans mais également en séniors garçons en excellence régionale et en Pré-national féminines. Je tiens à remercier toute l'équipe encadrante des deux clubs grâce à qui cette convention est une réussite et perdure dans le temps.

Un club qui se diversifie

Le handball club NRJ SC met un point d'honneur à se diversifier et à garder son indépendance le plus possible.

En effet, le club en son nom propre propose du moins de 9 ans, moins de 11 ans et moins de 13 ans filles.

Le club a créé cette saison une équipe loisir qui s'entraîne le jeudi soir à 20 h 30 ouvert à tous et à toutes. Le but étant de s'amuser et de découvrir notre sport dans un cadre ludique.

Mais également la création d'une section baby hand pour les enfants de 3 à 5 ans, le vendredi soir de 17 h à 18 h, qui sur la fin de saison dernière a été une réussite.

Un encadrement de qualité

Le Handball Club NRJ compte parmi ces entraîneurs, des joueurs expérimentés qui donne de leur temps et

de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs. Mais également des dirigeants qui se forment pour apporter un enseignement de qualité aux licenciés. Nous tenons à les remercier pour leur investissement.

Entraînement du Handball Club NRJ SC saison 2017-2018

- Baby hand (enfants avant 6 ans) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2012-2011-2010) : le vendredi de 17 h 00 à 18 h 00 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 9 ans mixtes (nés en 2009-2010) : le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans filles (nées en 2007-2006) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 13 ans garçons (nés en 2007-2006) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 gymnase de Naucelles.
- Moins de 15 ans filles (nés en 2005-2004) : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 30 au gymnase de Naucelles.
- Moins de 15 ans garçons (nés en 2005-2004) : le mardi de 18 h 30 à 20 h 00 au gymnase de St-Mamet.
- Moins de 18 ans filles (nées en 2001-2002-2003) : le mardi de 19 h 15 à 20 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 00 au gymnase de St-Mamet
- Seniors filles nées en (1999 et avant) : le mercredi de 21 h 00 à 22 h 30 au gymnase de Naucelles et le vendredi de 20 h 00 à 21 h 30 au gymnase de St-Mamet
- Seniors garçons (nés en 1999 et avant) : le mardi de 20 h 30 à 22 h 00 au gymnase de St-Mamet.
- Equipe loisir : le Jeudi de 20 h 30 à 22 h 00 au gymnase de Naucelles.

(Ces horaires et lieux sont susceptibles d'être modifiés d'une saison à l'autre).

Tarif famille avec 5 euros sur la seconde licence. Le club est également affilié au Pass Cantal et Pass Région.

Pour plus d'information contacter Paméla RAYMOND, Présidente au 06 89 99 24 48.

Paméla RAYMOND,
Présidente



- de 11 ans mixte

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Pour cette nouvelle saison de Basket notre club va continuer sa politique de jeu qui consiste à prendre du plaisir sur le terrain mais aussi de pratiquer un basket agréable et ambitieux. Au niveau de l'effectif nous enregistrons l'arrivée de plusieurs jeunes joueurs mais aussi des seniors avec une légère augmentation de nos licences, preuve d'une bonne dynamique. Cette année encore nous allons participer aux championnats loisir mais aussi inscrire une ou deux équipes, suivant l'effectif, à un championnat 3x3 qui viens de se créer et bien sûr avec l'ambition de bien y figurer. Bonne saison au Naucelles Basket Association et à tous ses membres.

Pour tout contact s'adresser à M. Crochepeyre Jacques au 06.44.87.33.95, président.



Jacques CROCHEPEYRE,
Président.

ACCA NAUCELLES

Bonjour amical de la part du bureau de chasse de NAUCELLES aux lecteurs du bulletin municipal. Comme chaque année, nous vous faisons part du déroulement de notre société.

Nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux chasseurs : M. Pages et M. Jouve. Par contre, deux très anciens chasseurs ont rangé leurs fusils (Jean Raoux et Guy Combes). Nous leur souhaitons une très longue retraite. Jean Raoux qui faisait partie du bureau, a été remplacé par Lionel Hebrard.

34 cartes ont été délivrées, ce qui est stable par rapport à l'année écoulée. A ce jour, les 9 chevreuils

attribués ont été tués. Nous recommandons aux chasseurs une grande **prudence** lors des battues. Une amende de 135 € peut être attribuée en cas d'infraction. L'assemblée générale a eu lieu le 2 juin 2018. Nous déplorons toujours le peu de chasseurs présents (10) plus le bureau.

L'ACCA de Naucelles informe les chasseurs de la présence au local de chasse d'une boîte aux lettres pour déposer les différents documents (courriers, cartons de lièvre utilisé ou non) ainsi que d'un panneau d'affichage.

Nous essayons de maintenir notre société du mieux possible. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps. Merci également à Monsieur le Maire et à ses conseillers qui répondent présents lors de nos manifestations amicales. Nous remercions également les propriétaires agricoles qui nous laissent chasser. Nous comptons un territoire en plus : celui de Monthély.

Amis chasseurs, pensez également à déclarer les lièvres tués sur la commune !

Bonne année 2019.

Pour le président
Le secrétaire F. POIGNET

Nuances
COIFFURE MIXTE

Céline CLUSE

HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au mercredi : 9h-12h ; 14h-18h

le jeudi : 9h-12h ; 14h-19h

le vendredi et samedi : NON STOP

Centre Commercial - 15250 NAUCELLES - 04 71 47 20 52



L'AMICALE BEAUSEJOUR



Ça tangué...!

Après un lancement un peu laborieux mais toujours dans le respect de la tradition, les habitants du lotissement Beauséjour aux Quatre Chemins, accompagnés de leurs amis et voisins, se sont une fois encore retrouvés le samedi 23 juin autour du traditionnel dîner champêtre servi sous le chapiteau blanc gracieusement mis à leur disposition par la municipalité.

Dans l'après-midi un peu lourde, les habitués "cuis-tos" de service maintenant au "top" ont une fois de plus démontré leur efficacité et leur ardeur au travail.

Dans le même temps, toujours aussi soigneuses

et avec le même souci de bien faire, ces dames préparaient salades et desserts dans une ambiance conviviale et riante, fidèle aux habitudes.

Dès vingt heures, les quelques... convives, grands et petits, se sont rassemblés autour des tables soigneusement décorées par la génération montante, heureuse de participer activement à la fête.

On déguste modérément mais sûrement le "kir" de l'amitié et on profite de cet instant de chaleureuses retrouvailles où chacun peut partager un bon moment avec son voisin...et sa voisine.

Au terme du repas le DJ de service a lancé la rituelle "chenille" a réuni parents et enfants autour du grand feu de la St Jean, encore plus "chaud" et plus haut.

La fraîcheur aidant, une dernière pelletée de braises ragailardit le feu, Les "Beauséjouriens" regagnent leurs foyers respectifs en se souhaitant une "Bonne Nuit".

Une fois encore merci aux organisateurs, à l'équipe municipale, Merci de votre présence,... Vive la St Jean... en regrettant que cette édition risque d'être... tel que l'avait évoqué les organisateurs à l'issue du repas...!

Bonne Année à tous.



Groupama

D'OC

Carrefour
express

Centre commercial
15250 NAUCELLES

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
7 h 30 / 20 h
LE DIMANCHE 7 h 30 / 13 h

SOL 15000

SOLS PVC / MOQUETTES
SOLS STRATIFIÉS / PARQUETS
LINOLEUM / CAOUTCHOUC
9 Rue Félix Daguerre – Aurillac
0471641188 – sol15000@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE NAUCELLES

Le club de gymnastique de NAUCELLES propose 2 cours "adulte" :

- le lundi de 18 h 45 à 19 h 45 et le mercredi de 18 h 25 à 19 h 25 et 2 cours "senior" :
- le mardi et le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30.

Le 21 juin 2018 un cours exceptionnel a eu lieu avec les seniors et les enfants d'une classe de l'école de NAUCELLES.

Après l'échange des prénoms, les activités sportives et ludiques ont débuté. La vivacité des enfants et le regard débordant d'attention des seniors ont rendu la séance attractive ou chacun a pu coopérer et s'affronter en pleine harmonie.

Tous les participants ont été ravis et les enfants ont terminé le cours en chanson !

Notre escapade annuelle nous a conduit à Brive-la-Gaillarde où nous avons flâné dans son célèbre marché. Nous avons visité une biscuiterie et la distillerie Denoix. Pour clore cette journée, nous avons pu profiter du charme de Turenne classé parmi les plus beaux villages de France.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre les 81 licenciés, n'hésitez pas ! Les messieurs sont aussi les bienvenus !

Maria PLACE
Présidente



 **Aurillac Enseignes**
LES SAVIGNOL
PUBLICITE SUR TOUS SUPPORTS
Panneaux - Véhicules
Banderoles - Drapeaux
Signalisation - Vitrines
Cartes Commerciales
Tampons - Flyers - Dépliants etc...
Impression Numérique
Marquages Textiles
Tee-Shirt - Gilet
Bouteilles
Coute-Vent...
de l'unité à la série.
aurillacenseignes@orange.fr
Les 4 Chemins - 1, route d'Ayrens - 15250 NAUCELLES
04 71 48 35 49

 **TOUT FAIRE**
MATERIAUX
GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE
Multi Matériaux
Les Quatre-Chemins
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 33 67




ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS et prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac

L'association est affiliée à L'union fédérale des Anciens Combattants, ainsi qu'à la fédération des combattants et prisonniers de guerre, tant sur le plan national que départemental.

Les principales activités de l'association, sont le 8 Mai et le 11 Novembre où nous invitons les autorités des deux communes ainsi que la population et les enfants des écoles à participer à ces célébrations afin de saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la patrie

A chacune de ces deux manifestations, après le dépôt de gerbe de fleurs au monument aux morts, il revient au Maire de la commune, et au président des Anciens combattants de lire les Messages du Ministre des Armées et le Message de l'union Française des Associations de combattants et victimes de guerre, puis l'appel aux Morts (enfants de la commune morts pour la France) un minute de silence et observée en leur mémoire, puis c'est la Marseillaise qui clôture ce moment de souvenir.

C'est le 5 janvier qu'avait lieu notre assemblée Générale, qui comme tous les ans se termine par la Galette des Rois et nous trinquons, en formulent les vœux pour la nouvelle année.

Le 8 mai 2018, après les cérémonies aux monuments aux morts des deux communes et la messe à Reilhac, c'est comme tous les ans que nous nous sommes retrouvés au restaurant le Prado à Jussac pour le traditionnel repas de l'amitié.

Le 11 novembre, date du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, à 10 h 15 avait lieu le rassemblement au Monument aux morts de Naucelles en présence de M. le Maire ; dépôt, de gerbe suivi des formalités habituelles. Afin de commémorer le 100^{ème} anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale, après la cérémonie monsieur le Maire a invité tous les participants à prendre une boisson chaude et à assister à une projection de quelques diapositives et manuscrits relatant les moments difficiles et cruels de cette tragédie.

Merci à tous les participants et aux enfants, d'avoir contribué à cette commémoration.

A 11 h 00 : messe à Jussac.

A 12 h 00 : Cérémonie au monument aux morts de Reilhac suivie des formalités habituelles, devant un bon nombre de participants, et les Enfants qui ont chanté la Marseillaise. Merci à tous.

A 13 h 00 : c'est Monsieur le Maire de Reilhac qui nous convie à la salle polyvalente pour un succulent repas (comme d'habitude).



Nous avons profité de cette journée pour fêter les cent ans de Monsieur Amblard, Ancien combattant de Naucelles actuellement à la Maison de retraite de Reilhac qu'il a pu quitter, pour participer au repas en présence de ses enfants. A cette occasion Monsieur le Maire de Naucelles avait commandé un magnifique gâteau d'anniversaire à la boulangerie de

Naucelles, et c'est au son de la cabrette et de l'accordéon que nous avons clôturé cette belle journée, merci aux Maires des deux communes.

Merci à toutes ces dames qui se sont dévouées pour nous accueillir et faire le service.

Mme Alric est à la Maison de retraite Ste Marie à Aurillac, et M. Bonhoure à St Joseph à Aurillac nous pensons bien à eux.

Louis PEYRAT,
Président



BONNET Hygiène
AGENCE AURILLAC

106, av. Gal Leclerc - "La Ponétie"
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 47 21 65 - Fax : 04 71 47 29 29
Email : contact-bh@groupe-reso.fr



RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE



La Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre compte à ce jour 130 adhérents qui participent aux activités suivantes :

- **DANSE** : tous les mercredis de 14 h à 16 h salle polyvalente de Jussac (actuellement Reilhac salle de Jussac en travaux).
- **YOGA** : tous les jeudis de 16 h 45 à 18 h15 salle CLSH de Jussac.
- **TIR A L'ARC** : tous les jeudis de 9h à 10 h 30 gymnase de Naucelles.
- **RANDONNEES** : tous les lundis départ 13 h 15 devant salle polyvalente de Jussac et les vendredis à la journée départ 9 h.
- **MARCHE NORDIQUE** : tous les jeudis à partir de 13 h 30.
- **AQUAGYM** centre aquatique d'Aurillac tous les lundis 9 h 45 à 10 h 30 et les vendredis 11 h 15 à 12 h.
- **PETANQUE** : vendredis de 14 h à 16 h terrain de Jussac.

Dans le cadre de l'**activité dansée**, nous intervenons dans différentes maisons de retraite pour permettre à nos aînés de passer une agréable après-midi.



RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE (R.S.V.A.)
Mairie de JUSSAC 15250

La retraite sportive de la vallée de l'Authre organise tous les ans un **séjour rando**.

Pour l'année 2018 il a eu lieu à la TURBALLE, et 41 participants ont pu randonner le long des chemins côtiers et découvrir les magnifiques paysages de l'OCEAN. Au programme visite de Guérande - La Baule - le Croisic.

La retraite sportive de la vallée de l'Authre participe à diverses manifestations comme : - **parcours du cœur - don du sang - téléthon** et elle organise des **soirées théâtrales - concours de belotes - thé dansant** - qui permettent à notre association de maintenir un bon fonctionnement.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre vous pouvez contactez Mesdames : Jacqueline SININGE au 0471466211 ou Raymonde MALROUX au 04 71 63 74 81 ; vous pouvez également consulter le blog : <http://www.rsjussacoise.fr>

Antoine SENAUD,
Président



 **Menuiserie THERON**
Charpente - Escalier
Cloisons Sèches
Isolation - Vitrerie
Salvanhac - 15800 VIC-SUR-CÈRE
Tél. 04 71 47 59 06
Fax 04 71 47 55 16
menuiserie.theron@wanadoo.fr
Construction
Rénovation

DANCE & CO ACADEMY



L'association propose des cours de danse en ligne. Les débutants peuvent venir danser tous les lundis de 19 h à 20 h à la salle culturelle de Naucelles où ils s'initient à des rythmes très variés.

Les compétitrices qui se préparent aux compétitions de la fédération française de danse ont cours tous les mercredis de 18 h à 21 h.

Nos compétitrices ont remporté de très bons résultats au championnat régional Auvergne Rhône Alpes à Bourg en Bresse et en finale du championnat de France à Lille.

La commune de Naucelles et son maire ont félicité notre petite championne de France ; Chloé PLAN-

TADE lors de la journée des associations en septembre dernier. Un beau trophée a été remis à la lauréate.

Nous avons 4 vices - championnes de France :

- Andréa DEBERTRAND, Christelle SOULIE, Océane ASTORG, Kathy GUILLET

- 1 place de 3^e pour Lucas AURIERES

- 2 places de 4^e pour Anita LAUZET - MAANANNE et Charlene REY

Noémie MAANANE est 1^{ère} en catégorie C enfant.

Toutes ces danseuses préparent le championnat régional qui se déroulera à Montélimar le 3 mars prochain . Elles espèrent toutes être qualifiées pour

le championnat de France, le 15 et 16 juin 2019 à Bourges .

Leur professeur et juge national Corinne Dely prépare des compétitions internationales dans une autre fédération : la WCDF et espère obtenir un nouveau titre mondial.

Corinne DELY,
Présidente



NAUCELLES TÉLÉTHON 2018

Le vendredi 7 et le samedi 8 décembre, les associations et les commerçants de Naucelles le CMJ et les conseillers municipaux se sont une nouvelle fois mobilisés pour réaliser un certain nombre d'animations (lâcher de ballons organisé par l'APE, marche organisée par la retraite sportive, éveil à la danse, démonstrations de tir à l'arc, vente de brioches, de boissons, casse-croûte, compétitions sportives, spectacles artistique d'escrime par le cercle d'escrime d'Aurillac.

Certaines associations ont également reversé les bénéfices des buvettes des compétitions de la semaine.

Cette manifestation a permis de récolter 2 117,50 euros.

Nous remercions tous les généreux donateurs et bénévoles qui ont contribué au succès de cette édition.



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

(Crandelles - Jussac - Laroquevieille - Marmanhac - Naucelles - Reilhac - Teissières de Cornet - Freix-Anglards)

« Donner son sang sauve des vies »

En 2018, les Bénévoles de l'Association, par leur présence et leur dynamisme ont permis d'accueillir les Donneurs lors des différentes collectes et restent fidèles à leur engagement

Anonymat, Volontariat, Bénévolat

Le don de sang se déroule en quatre étapes :

- L'accueil par les Bénévoles et la Secrétaire de l'EFS pour l'inscription
- L'entretien médical par les Médecins de l'EFS
- Le prélèvement par les infirmiers de l'EFS
- La période de repos et la collation par les Bénévoles qui assurent aussi la promotion, la préparation des salles et des collations :
 - A Jussac, ce sont les bénévoles de l'ADSB
 - A Naucelles, c'est l'EFS
 - A Crandelles, merci à l'association « Loisirs et détente » qui prépare et sert la collation.

La vie associative :

- 3 collectes à Naucelles
 - 24/04/2018
 - 14/08/2018
 - 27/12/2018

- Le 15 septembre 2018 : Rando à Reilhac
Une soixantaine de marcheurs ont participé sous un soleil radieux, viennoiseries (offertes par l'école de Boulangerie d'Aurillac) et boissons furent appréciées de tous au retour.
- Des cahiers d'écoliers (expliquant le don de sang)

ont été offerts aux élèves de CM1 et CM2 pour la rentrée de septembre 2018. Merci à tous les enseignants.

- Le 02 février 2018 : a eu lieu l'Assemblée Générale à Crandelles
- Bilan moral et financier ont été présentés et votés. 3 nouveaux membres ont rejoint l'Association. 143 diplômes ont été remis dont 1 à une femme pour 75 dons et 1 à un homme pour 100 dons. Ginette Apchin, secrétaire, a été décorée de la Croix de Chevalier du Mérite du Sang par Albert VINAS. Un cocktail dînatoire a clos la soirée.

Un grand merci aux Donneurs, Bénévoles, Municipalités, aux Présidents et Membres des Associations pour leur soutien.

CALENDRIER COLLECTES 2019:

NAUCELLES, Salle Culturelle : Vendredi 1^{er} mars
- Jeudi 02 mai - Mercredi 14 août - Jeudi 26 décembre.

Prochaine Assemblée Générale : Vendredi 8 février 2019 à 18 h 30, Salle Polyvalente à Reilhac.



Les Briconautes
• Bricolage • Décoration • Jardin



Quincaillerie - Jardinage - Fers - Tôles
Matériaux - Abris Bois - Bois d'extérieur
Poteries - Mobilier de Jardin
Grains - Aliments du Bétail

Ets GRENIER

Les 4 Chemins 15000 AURILLAC

04 71 48 06 54

A VOTRE SERVICE *sur la Commune*

MAISON

Peinture - Plâtrerie

Yves MALLET

3, route d'Ayrens

Francis POUJADE

10, rue de l'Authre

Jardin Paysage

Raphaël FOURNIER

"JARDIN CONSEIL SERVICES"

14, route d'Ayrens

CHASTANET PAYSAGES

6, ZA Les 4 Chemins

Philippe GAMEL

1, Hameau des 4 Chemins

CANTAL ABRIS

5, route du Parapluie

Piscines

PISCINES DESJOYAUX

1, ZA Les 4 Chemins

Maçonnerie

T.R.R.E.V. VERT

7, route d'Ayrens

Edmond PETIT-BERNARD

20, rue de l'Authre

SARL CASSAN

Carrelage - Chape

5, ZA Les 4 Chemins

Plomberie Sanitaire

MARONCLE Frères

25 rue de l'Authre

Nicolas CHAMBON

6, impasse de Lacamp

Electricité

FRED ELEC

Route d'Ayrens

PG ELEC

1, route Impériale

BUREAUX D'ETUDES

Immodiag 15 (Diagnostic immobilier)

11, Impasse de Verniols

LD CONTROLES (Etude de bétons)

ZA Les 4 Chemins

DEJANTE

11, Place de la Halle

COMMERCES

Alimentation

La Ferme du Cantal

6, route d'Ayrens

Boucherie BRUEL

14, Place de la Halle

CARREFOUR EXPRESS

6, Place de la Halle

Boulangerie - Pâtisserie -

Chocolaterie GLADINES

25 bis, Av. Henri Mondor

Coiffure

LERON Joëlle

2, rue de la Sumène

Rt Pt Naucelles

NUANCES Céline CLUSE

9, Place de la Halle

Banque

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE

Guichet automatique

Place de la Halle

Carburants

LECLERC

15, route d'Ayrens

Bar Tabac et Restauration

L'Hyppocampe - M. Fères

11, av. Henri Mondor

TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

STAP 15

4, ZA Les 4 Chemins

Michel BENARIAC

3, côte de Verniols

CLAUZET TRANSPORTS

3, route du Parapluie

EURL CAMBON Laurent Transports

5, route du Parapluie

TRANSPORTS ARNAUD

7, rue du Puy Mary

AUTOMOBILES POIDS LOURDS MATERIEL AGRICOLE

NAUCICAR Subaru

1, ZA Les 4 Chemins

EAC COMBES

1, route du Parapluie

Cantal Contrôles Techniques

ZA des 4 Chemins

Mohamed SEBTI

22, route du Parapluie

Cantal Clim Service

M. BROUSSOLLE

4, av. Henri Mondor

Lavage Mousse

4, av. Henri Mondor

CANTAL LOISIRS

ZA des 4 Chemins

SERVICES

La Poste

5, Place de la Halle

Pharmacie Delort

8, Place de la Halle

Médecin

Dr LASGOUTTES

1, Place de la Halle

Kinésithérapie

Gaillane MALICHIER

8 Place de la Halle

Micro kinésithérapie

Caroline MAS / Maud JANIAUD

2, Place de la Halle

Orthophonistes

Véronique GAILLARD

Quentin GAILLARD

10, Place de la Halle

Infirmières

Laurence DESCOURS

Emmanuelle DELORME

Danièle VIGIER/ADORNO

3, Place de la Halle

Taxis

M. et Mme MAGNE Laurent

31, Route Impériale

Place de la Halle

DIVERS

CARRIERE VERGNE FRERES

Route d'Ayrens

HRN 15 (Hygiénisation Réseaux

Nettoyage 15)

9, route d'Ayrens

Ets BAR PLUS (Industrie du bois)

12, route du Parapluie

AURILLAC ENSEIGNES

Marquage publicitaire

1, route d'Ayrens

FFC GOURGOUILLAT (Froid et clim.)

20, route du Parapluie

NEGO CAFE

(Distribution automatique)

16, route d'Ayrens

Yves MONCLUS (Animation)

36, route Impériale

EURL CLAC

(Location vente œuvres d'art)

13, chemin de Vieres

Elevage de Bergers de Brie

8, Place des Etangs

Association "Enfance et Chansons"

Jacques et Clairette Bienvenu

7, Hameau de Lardennes

David PIGEON

(Apiculteur Professionnel)

63, Route Impériale

STVI

Alarmes - vidéo - extincteurs

ZA les 4 Chemins

MCM HYGIENE

43, avenue Henri Mondor

et tous les commerçants du marché du vendredi soir sur la place de la Halle



